

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CACI
ET L'INSTITUT DIPLOMATIQUE (IDRI)

Développer davantage la diplomatie économique

Une convention-cadre de coopération a été signée, hier à Alger, entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). Cette convention vise, en effet, à renforcer les connaissances des opérateurs économiques en matière de politique extérieure du pays afin qu'ils puissent contribuer efficacement au développement de la diplomatie économique. P 3



PROMOTION DU TOURISME
EN ALGÉRIE

Nécessité d'investir dans la formation

La formation dans le domaine du tourisme est cruciale pour assurer la qualité des services, l'accueil des visiteurs et la compétitivité des destinations. Elle permet aux professionnels de développer des compétences spécialisées, d'améliorer leur expertise en gestion, en marketing et en hospitalité, et de répondre aux attentes des touristes.

P 2

OUVERTURE DE LA LIGNE
FERROVIAIRE ALGER -TUNIS

Un dispositif douanier spécial mis en place



Le contrôleur général à la Direction générale des douanes, Abdenacer Khentout a annoncé, hier dimanche, le lancement du train transfrontalier vers la Tunisie cet été. Il a saisi cette occasion pour souligner qu'en collaboration avec divers acteurs des services de la police des frontières et de la Société Nationale des Transports Ferroviaires, tout a été fait au préalable afin d'assurer des conditions appropriées pour le transit des passagers à la gare internationale de Souk Ahras, agréée pour le traitement douanier du mouvement des passagers à destination de la Tunisie par voie ferroviaire.

P 5

PROMOTION DE LA MÉDECINE
NUCLÉAIRE EN ALGÉRIE

Saihi : « Tous les moyens mobilisés »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en avant la détermination de l'Etat à promouvoir la médecine nucléaire en Algérie à travers la mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires, indique dimanche un communiqué du ministère.

P 4

POUR FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE
LES CONSEILS D'AFFAIRES MIXTES

**Lancement d'une
plateforme numérique
interactive** P 3

AVEC LA PARTICIPATION DE PRÈS
DE 700 EXPOSANTS

**La 55^e FIA s'ouvre
aujourd'hui à Alger** P 5

AQUACULTURE À BOUMERDES

**Plus d'un million
d'alevins ensemencés
en cages flottantes** P 3

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

Le rôle du médiateur de la République souligné

Les travaux d'une Journée d'étude sur "Le rôle du médiateur de la République dans l'amélioration du service public" ont débuté, dimanche à l'Ecole nationale d'administration (ENA), en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, et de la Communication, M. Mohamed Laagab, et du Médiateur de la République, M. Madjid Ammour. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette Journée d'étude, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique, le Médiateur de la République a rappelé la consécration du principe de l'administration au service du citoyen, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait "placé le citoyen au centre de ses préoccupations et au cœur de toutes les politiques publiques". Il a mis en avant, dans ce sens, l'importance que revêt la Médiation de la République dans "l'identification et la prise en charge des principales préoccupations des citoyens", saluant la dynamique enregistrée dans les différents secteurs "dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment dans l'habitat, la santé et l'enseignement, et de l'éradication des zones d'ombre". De son côté, la Représentante résidente adjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme Francesca Nardini, a salué le rôle de la Médiation de la République dans "le renforcement de la communication entre les citoyens et les instances administratives et l'amélioration de la qualité du service public". La séance d'ouverture de cette Journée d'étude a été ponctuée par la projection d'une vidéo sur l'amélioration qualitative enregistrée en matière de rapprochement de l'administration des citoyens, de numérisation des différents secteurs et de création de plusieurs structures vitales.

R E.

PROMOTION DU TOURISME EN ALGÉRIE

Nécessité d'investir dans la formation

La formation dans le domaine du tourisme est cruciale pour assurer la qualité des services, l'accueil des visiteurs et la compétitivité des destinations. Elle permet aux professionnels de développer des compétences spécialisées, d'améliorer leur expertise en gestion, en marketing et en hospitalité, et de répondre aux attentes des touristes.

Par Mourad A.

Une bonne formation favorise également l'innovation et l'adaptation aux nouvelles tendances, renforçant ainsi l'attractivité et la durabilité du secteur touristique. En investissant dans la formation, les destinations peuvent offrir des expériences mémorables et fidéliser les visiteurs. Dans ce sens, le président de l'Association mondiale pour la formation en hôtellerie et en tourisme (AMFORHT), Abderrahmane Belgat, a plaidé pour l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle dans le domaine du tourisme en Algérie. Pour lui, le tourisme en Algérie est riche et diversifié, offrant un mélange unique de paysages naturels, d'histoire et de culture. «Le pays possède des sites historiques significatifs et de vastes étendues du désert du Sahara, attirant les amateurs de tourisme d'aventure. Le littoral méditerranéen algérien offre des plages pittoresques», a-t-il souligné lors de son

passage au «Forum El Moudjahid», en appelant à l'implication de tout le monde pour la promotion de ce secteur, à commencer par les médias. Belgat a invité tous les experts à échanger leurs expertises, partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques, ainsi qu'à les transmettre à la nouvelle génération. Pour l'Algérie, le président de l'AMFORHT a insisté sur l'importance de développer des programmes éducatifs adaptés aux besoins spécifiques de l'industrie touristique algérienne, en intégrant les standards internationaux et en promouvant des formations continues pour les professionnels du secteur. Il a également souligné l'importance d'un développement touristique durable qui respecte l'environnement et les communautés locales, en encourageant des initiatives favorisant le tourisme écologique et la protection du patrimoine naturel et culturel de l'Algérie. À titre d'exemple, l'intervenant a mentionné Skikda, sa ville natale, regrettant les projets entrepris par Sonatrach dans cette ville considérée comme une ville

balnéaire et touristique. Par ailleurs, Belgat met l'accent sur l'intégration des nouvelles technologies pour moderniser le secteur touristique algérien. Il a soutenu le développement de plateformes numériques pour la promotion des destinations touristiques et l'amélioration de l'expérience client. Il a également évoqué sa participation à une réunion significative en 2016 à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène (USTHB), dans le cadre des efforts pour développer et promouvoir l'éducation et la formation dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme en Algérie. Présent au forum, Said Boukhelifa, l'expert international en tourisme et délégué pour l'Algérie à l'AMFORHT, a retracé l'évolution du tourisme en Algérie depuis les années 70, en mentionnant la dégradation de la qualité de la formation dans ce domaine. Il a également salué la volonté politique des dirigeants actuels pour développer ce secteur.

EXPOSITION EXCESSIVE AUX RAYONS DU SOLEIL

Des spécialistes mettent en garde

Le service dermatologie au CHU Mustapha Pacha a organisé, dimanche, à la place de la Grande poste à Alger, les 2e Journées de sensibilisation à la prévention des dangers de l'exposition excessive aux rayons du soleil sur la peau, et les moyens de prévenir le cancer de la peau. Cette journée de sensibilisation organisée en coordination avec la commune d'Alger-centre, et encadrée par une équipe médicale de dermatologues, a connu une grande affluence de citoyens, qui ont reçu des conseils en matière de prévention des différentes maladies de la peau, causées par une exposition excessive aux rayons du soleil, notamment en été, en vue d'éviter diverses formes de cancer de la peau, outre la distribution de dépliants sur les causes, les symptômes et la prévention du cancer de la peau. Dans une déclaration à l'APS, la cheffe du service Dermatologie de hôpital, Pr. Zoubiri Samira, a indiqué que l'objectif de cet événement était de fournir "les conseils sanitaires nécessaires aux citoyens afin

d'éviter les pathologies dermatologiques causées par l'exposition excessive aux rayons du soleil, notamment le cancer de la peau". Malgré les bienfaits de l'exposition aux rayons du soleil, qui constituent une source importante de vitamine D, une exposition excessive au soleil pourrait nuire gravement à la santé, allant jusqu'au cancer de la peau", a-t-elle mis en garde, ajoutant que lors de cette rencontre de sensibilisation "nous nous sommes focalisés sur l'importance de l'exposition rationnelle aux rayons du soleil, et sur l'aspect préventif". Concernant les mesures préventives pour éviter les dangers du cancer de la peau, la même spécialiste a insisté sur l'impératif de "porter des vêtements de protection, de ne pas s'exposer directement au soleil pendant de longues périodes, de rester à l'ombre et d'éviter de sortir entre 10h et 16h", en plus d'appliquer généreusement une crème solaire sur différentes parties du corps avant l'exposition au soleil, porter des lunettes de soleil pour éviter l'exposition aux rayons UV, se couvrir la

tête avec un chapeau et boire beaucoup d'eau. De son côté, la présidente de l'association "Essaada" qui vient en aide aux enfants atteints de la maladie de "Xeroderma Pigmentosum", Sihem Benbetka, a salué l'initiative qui contribuera à sensibiliser les parents à la nécessité de protéger les enfants d'une exposition excessive au soleil, car même une faible exposition aux rayons solaires ou à la lumière artificielle peut les rendre sujets au cancer de la peau". "Cette maladie génétique non transmissible affecte considérablement le visage des personnes touchées, car elles sont plus sensibles aux rayons du soleil, ce qui entraîne souvent des déformations et des brûlures graves, outre la cécité", a-t-elle expliqué. Mme Benbetka a également souligné que le danger de cette maladie "réside dans l'incapacité des personnes atteintes à renouveler les cellules de la peau après leur exposition au soleil, d'où l'importance de la prévention et de fournir des vêtements spéciaux de protection contre les rayons du soleil".

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CACI ET L'INSTITUT DIPLOMATIQUE (IDRI)

Développer davantage la diplomatie économique

Une convention-cadre de coopération a été signée, hier à Alger, entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). Cette convention vise, en effet, à renforcer les connaissances des opérateurs économiques en matière de politique extérieure du pays afin qu'ils puissent contribuer efficacement au développement de la diplomatie économique.

Par Sirine R

Le document a été signé par le Directeur général de la CACI, Hocine Zaoui, et la Directrice générale de l'IDRI, Fatima Remili, sous l'égide du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en marge du séminaire sur « Le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique », organisé par le ministère du Commerce, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères. S'exprimant à l'ouverture des travaux de ce séminaire, le ministre des AE s'est félicité de la signature de cette convention, qu'il a qualifiée de « pas important vers le renforcement de la coordination et l'amélioration de notre performance collective, au service d'un seul et même objectif : le développement de notre économie nationale ». Au passage, Attaf a réaffirmé le plein engagement du ministère des Affaires étrangères à faire aboutir ces efforts communs visant à promouvoir la performance de la diplomatie économique de notre pays. Notant que « l'Algérie a créé, à ce jour, plus de 40 conseils d'affaires avec des pays arabes, africains, européens, asiatiques et des deux Amériques », le ministre a estimé que le moment est venu de faire une première évaluation de ces mécanismes afin d'en mesurer l'impact positif et d'identifier les moyens à même de les optimiser. Zitouni a souligné, de son côté, que cette convention visait à « renforcer les connaissances des opérateurs économiques en matière de politique extérieure au service de la diplomatie économique ». Lors de son intervention à l'ouverture des travaux de ce séminaire, le ministre du Commerce a souligné la nécessité de revoir l'activité des conseils d'affaires, tout en redéfinissant leurs objectifs, afin de contribuer au développement national et être au service des entreprises et des investisseurs. Il a indiqué que l'évaluation objective du travail des 42 conseils d'affaires en activité,

« nous a montré la nécessité de revoir l'activité de ces conseils avec la nécessité de définir leurs objectifs escomptés afin de contribuer à la mise en œuvre des jalons d'une diplomatie intelligente au service du développement national, des entreprises et des investisseurs du monde entier, et ce, en concrétisation du 49ème engagement du programme du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune ».

Vers la révision des activités des conseils d'affaires

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que les ateliers organisés lors du séminaire permettront d'identifier les perspectives futures et les objectifs stratégiques tout en définissant les mécanismes nécessaires « pour surmonter les contraintes qui entravent le rôle diplomatique des conseils d'affaires en renforçant leur influence sur la scène internationale, dans le sillage de la politique d'ouverture économique de l'Algérie à l'étranger afin de servir les intérêts du pays ». En effet, le renforcement du rôle des conseils d'affaires est devenu une urgente nécessité pour renforcer la diplomatie économique de l'Algérie, notant que « les expériences des pays avancés montrent que les conseils d'affaires jouent un rôle de premier plan dans le renforcement des relations économiques entre eux ». Ces conseils constituent un mécanisme sur lequel les gouvernements s'appuient pour s'adapter aux évolutions économiques, en surveillant et analysant les tendances commerciales des entreprises, ainsi qu'en communiquant avec les organismes sectoriels dans le but de développer un climat de coopération et de partenariat. De plus, le ministre a estimé que l'analyse du contexte international et des défis économiques mondiaux impose de redoubler d'efforts et d'intensifier la coopération entre les acteurs économiques, pour établir un fort réseau de relations, bâti sur le principe « gagnant-gagnant » avec l'ensemble des partenaires économiques de l'Algérie. A cet égard, il a affirmé que le rôle des

conseils d'affaires « ne doit pas se limiter au renforcement des échanges commerciaux mais porter aussi sur le tissage de partenariats stratégiques prometteurs ». Dans ce cadre, Zitouni a souligné que la redynamisation du commerce extérieur « ne pourrait pas permettre d'atteindre les objectifs fixés sans l'implication de l'appareil diplomatique avec ses compétences nationales et ses représentations dans le monde entier ».

L'économie nationale en plein essor

Le ministre a évoqué, à cette occasion, les réformes économiques « profondes » lancées par le président de la République, ayant permis à l'Algérie de connaître un boom économique « sans précédent » dans son histoire, passant d'un pays importateur à un pays producteur et exportateur, tout en soulignant la qualité des produits algériens et leur compétitivité par rapport aux produits étrangers sur plusieurs marchés internationaux. De son côté le ministre Attaf a rappelé que notre pays connaît actuellement un essor économique aux objectifs clairs et aux résultats notables. Cet essor est « le fruit des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre de son programme économique ambitieux et prometteur dans le cadre d'une approche solide visant à construire une économie nationale forte et diversifiée qui mise sur les capacités nationales et réduit la dépendance excessive aux hydrocarbures ». Il s'est félicité des résultats positifs obtenus, « confirmés, a-t-il dit, par tous les indicateurs économiques nationaux : un taux de croissance de 4,2%, un PIB de 260 milliards USD, des réserves de change dépassant les 70 milliards USD et des exportations hors hydrocarbures qui devraient bientôt dépasser le seuil des 10 milliards USD ». Pour préserver ces précieux acquis, « il nous appartient aujourd'hui de poursuivre le travail mené selon l'approche posée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a-t-il conclu.

POUR FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES CONSEILS D'AFFAIRES MIXTES

Lancement d'une plateforme numérique interactive

Une plateforme numérique interactive a été lancée, dimanche à Alger, par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), avec pour mission de faciliter les échanges entre les investisseurs algériens et étrangers dans le cadre des conseils d'affaires mixtes. Le lancement de la "Plateforme numérique de l'investisseur" est intervenu lors d'un séminaire sur "le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique", organisé par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. La plateforme, qui a été officiellement mise en service dimanche via le lien <https://invest.gov.dz>, regroupe tous les détails pour faciliter la communication et l'établissement de liens entre les hommes d'affaires algériens et étrangers, en plus de permettre aux personnes intéressées d'ouvrir des comptes afin d'obtenir toutes les informations sur ces conseils pour les rejoindre, selon les explications fournies à cette occasion. La plateforme numérique permettra de faciliter l'accès des investisseurs étrangers au marché algérien, en contribuant par exemple à faciliter la demande et l'obtention de visas sans passer par les étapes classiques. Le lancement de cette plateforme représente une nouvelle étape vers la généralisation de la numérisation, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a eu de cesse d'appeler. Le forum a été ouvert sous la supervision du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en présence du Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi et de représentants d'organisations professionnelles.

R E.

AQUACULTURE À BOUMERDES

Plus d'un million d'alevins ensemencés en cages flottantes

Plus d'un million d'alevins de daurade ont été ensemencés dimanche dans des cages flottantes placées en mer par une ferme aquacole entrée dernièrement en service au port de Dellys (Est de Boumerdes), a-t-on appris de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. "Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne d'ensemencement pour l'année 2024, entamée dernièrement pour se poursuivre jusqu'à fin octobre prochain", a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Kadri Cherif, en marge d'une visite de travail de la wali

Fouzia Naâma dans la région Est de la wilaya pour inspecter les projets de développement. Cette opération fait partie d'un plan de développement qui vise à élever au moins 10 millions de dorades en cages flottantes cette année, sachant qu'à ce jour, 2,5 millions d'unités de ce type de poisson ont été ensemencés, a-t-il fait savoir. L'opération d'ensemencement se fera au niveau de huit (8) fermes d'aquaculture marine de la wilaya, et les services concernés "veillent au suivi et à l'accompagnement" de ces opérations inscrites au titre de ce plan pour sa

concrétisation dans les délais fixés, a-t-il précisé. La concrétisation de ces opérations d'ensemencement est un "défi" pour la wilaya qui a mobilisé tous les moyens pour les réussir et les achever dans les délais fixés, a noté le directeur de la pêche, prévoyant une production "abondante" de poisson, à terme, pouvant atteindre plus de 4.000 tonnes. Il a ajouté que cette opération fait suite à celle réalisée en 2023, ayant permis l'ensemencement de plus de trois (3) millions d'alevins de daurade dans quatre (4) fermes aquacoles, des bassins d'irri-

gation agricole et des barrages. Les opérations d'ensemencement visent à encourager et à promouvoir la pisciculture marine et continentale et dans les bassins d'irrigation, mais aussi à préserver la biodiversité marine et aussi à inciter les jeunes à investir dans cette filière. Elle a aussi pour but d'augmenter la production de poissons, fournir des revenus supplémentaires pisciculteurs, produire du poisson à moindre coût et de le mettre sur le marché à des prix abordables pour les citoyens.

R E.

MÉTRO D’ALGER

Bientôt une nouvelle extension vers Bab El-Oued

Le réseau du Métro d’Alger connaîtra bientôt une nouvelle extension avec le lancement du processus de construction de la section Place des Martyrs-Bab el-Oued, sur 1,5 km. A cet effet, l’Entreprise du Métro d’Alger (EMA) a lancé le 9 juin dernier un appel d’offres national pour la réalisation des travaux préparatoires et du génie civil de cette extension. L’appel d’offres porte précisément sur la « réalisation des travaux préparatoire pour les stations Taleb Abderrahmane-Trois Horloges-Triolet ainsi que leurs ouvrages annexes et du génie civil et gros œuvre du tronçon « Station Place des Martyrs-Station Taleb Abderrahmane » y compris tunnel et ouvrage de Ventilation ». Il s’adresse aux entreprises nationales de « Catégorie IX » et ayant « réalisé durant trois (03) années des cinq dernière années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) ou (2019, 2020, 2021, 2022,2023), un chiffre d’affaires moyen supérieur ou égal à cinq (05) milliards de Dinars algériens ».

BMS

La canicule continuera d’affecter des wilayas du sud jusqu’à mardi

La vague de chaleur continuera d’affecter jusqu’à mardi des wilayas du sud du pays, avec des températures pouvant dépasser localement 49 degrés, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l’Office national de la météorologie. Placée en vigilance "Orange", cette canicule affectera les wilayas d’Adrar, In Salah, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et des minimales oscillant entre 34 et 38 degrés, précise la même source.

PROMOTION DE LA MÉDECINE NUCLÉAIRE EN ALGÉRIE

Saihi : «Tous les moyens mobilisés»

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en avant la détermination de l’Etat à promouvoir la médecine nucléaire en Algérie à travers la mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires, indique dimanche un communiqué du ministère. S’exprimant à l’ouverture des travaux d’une Journée scientifique sur le thème "L’oncologie nucléaire à l’ère de la théranostique", organisée, samedi, par l’Association nationale de médecine nucléaire libérale (ANMNL), en collaboration avec la Société algérienne de forma-

tion et de recherche en oncologie (SA-FRO), M. Saihi a souligné "l’importance de cette réunion, qui se tient au moment où l’Algérie connaît un tournant dans le traitement des cancers et le développement de la médecine nucléaire de manière générale". Après avoir rappelé "le soutien de l’Etat à ce domaine, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l’utilisation de la médecine nucléaire dans la théranostique (diagnostic et thérapie), notamment en oncologie", le ministre a affirmé que "les mesures prises dans ce ca-

dre sont de nature à opérer une percée dans le domaine de la médecine nucléaire, d’autant que l’Etat, a-t-il dit, est déterminé à promouvoir la médecine nucléaire à travers la mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires". Evoquant les résultats prometteurs de la médecine nucléaire dans le domaine de la thérapie, le ministre de la Santé a jugé important d’ouvrir des postes dans cette spécialité, de doter les centres hospitaliers des équipements nécessaires et d’ouvrir des espaces de formation en médecine nucléaire.

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Le premier centre de proximité sera prêt dans six mois

Le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et de l’Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné du ministre du Tourisme et de l’Artisanat Mokhtar Didouche et de la ministre de l’Environnement et des Énergies renouvelables Fazia Dahlab, a procédé, ce

samedi, à la pose de la première pierre pour la construction d’un centre de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales dans la commune de Qued El Khir, à Mostaganem. M. Merad a souligné que « ce centre de stockage de proximité est le premier des 350 centres

qui seront construits à l’échelle nationale, en application des instructions du président de la République visant à renforcer les capacités nationales de stockage dans le cadre de la stratégie de sécurité alimentaire et à réduire les importations ». Le ministre a également précisé

que « les travaux seront achevés dans un délai de six mois pour être opérationnels dès la prochaine saison », saluant l’important mouvement dans le secteur agricole visant à sécuriser l’alimentation des Algériens.

SAISON ESTIVALE

Campagne nationale de sensibilisation au profit des estivants et des usagers de la route

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), une campagne nationale de sensibilisation sous le slogan «Ensemble pour une saison estivale sans accidents», au profit des estivants et des usagers

de la voie publique, coïncidant avec le début de la saison estivale, a indiqué samedi un communiqué de la DGSN. Cette campagne, qui se déroulera tout au long de la saison estivale, «sera accompagnée d’activités de sensibilisation de proximité en faveur des estivants et des automobilistes, notamment des transports en commun», à travers «des conseils et des orientations sur l’impératif de respecter le code de la route et d’éviter l’excès de vitesse, les dépassements et les arrêts dangereux, outre la conduite imprudente», note le communiqué. Les forma-

tions de sécurité sur le terrain s’attèleront à «la lutte contre les crimes portant atteinte aux personnes et aux biens, et au maintien de l’ordre et de la sérénité publique au niveau des plages autorisées à la baignade, des espaces et places publics, des aires de loisirs et de divertissement, ainsi que des gares routières et des stations de métro et de tramway», selon la même source. La DGSN met à la disposition des citoyens les numéros verts 1548 et 17, ainsi que les supports numériques officiels de la Police, disponibles 24H/24.

ALGER

Démantèlement d’un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules

La brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la première circonscription de la police judiciaire d’Alger-centre a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, arrêté ses cinq (5) membres et récupéré six (6) véhicules volés, a indiqué dimanche un communiqué des Services de la Sûreté nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police d’Alger, représentée par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la première circonscription de la police judiciaire d’Alger-centre, a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules activant à travers tout le territoire national, arrêté ses cinq (5) membres et récupéré six (6) véhicules volés", a précisé le communiqué. L’opération a été menée suite à une plainte déposée auprès de la brigade par un citoyen dont le véhicule a été volé, selon la même source, qui ajoute que "les investigations menées par les éléments de la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, et l’exploitation des moyens techniques ont permis d’identifier et d’arrêter les auteurs". L’opération s’est soldée par la récupération de six (6) véhicules et la saisie de documents administratifs, de fausses plaques d’immatriculation et d’une somme de 75.000 DA. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour constitution d’un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, a conclu le document.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 23 جوان 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 Juin 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	90	97	82	البطاطا
	Tomate	83	95	71	الطماطم
	Oignon sec	59	65	52	البصل الجاف
	Ail sec	392	460	323	الثوم الجاف
	Ail vert	129	144	115	الثوم الأخضر
	Carotte	76	85	67	الجزر
	Navet	115	125	105	لفت
	Poivron	129	145	113	الفلفل الأخضر
	Piment	154	174	134	الفلفل الحار
	Courgette	91	103	79	الكوسة
	Haricot vert	223	244	203	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	131	144	119	الخس
Fruits frais	Pomme locale	468	588	347	التفاح المحلي
	Datte	568	697	439	التمر
	Melon	119	136	102	البطيخ الأصفر
	Pastèque	89	100	77	البطيخ الأحمر
	Banane	329	346	312	الموز
Produits d’origine animale	Viande bovine locale	1706	1824	1588	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	346	358	333	الدجاج
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)

OUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE ALGER -TUNIS

Un dispositif douanier spécial mis en place

Le contrôleur général à la Direction générale des douanes, Abdenacer Khentout a annoncé, hier dimanche, le lancement du train transfrontalier vers la Tunisie cet été. Il a saisi cette occasion pour souligner qu'en collaboration avec divers acteurs des services de la police des frontières et de la Société Nationale des Transports Ferroviaires, tout a été fait au préalable afin d'assurer des conditions appropriées pour le transit des passagers à la gare internationale de Souk Ahras, agréée pour le traitement douanier du mouvement des passagers à destination de la Tunisie par voie ferroviaire.

Par Réda Hadi

Pour mémoire, le train reliant Alger et Tunis est à l'arrêt depuis les années 1990 en raison des circonstances traversées par l'Algérie, et une première tentative de relance du train en 2017 a échoué. A cette époque, en effet, la SNTF avait annoncé la programmation de la réouverture de cette ligne ferroviaire, avant d'annoncer son report « à une date ultérieure » pour des raisons techniques. Comme raison technique a été avancée la vétusté du réseau ferroviaire tunisien. Les chemins de fer en Tunisie devant être complètement réhabilités pour que le projet puisse voir le jour. Leur état doit s'adapter aux exigences et spécificités techniques des nouveaux trains algériens. Ce qui apparemment a été résolu. Face à l'engouement attendu de cette ligne, Khentout a souligné les capacités logistiques fournies par l'administration des douanes à travers toutes les frontières et stations maritimes et aériennes, pour assurer la surveillance et faire face à toute fraude ou tentative de contrebande qui pourrait survenir par ces postes frontaliers. Pour cela, l'intervenant a, dans une déclaration à la radio nationale « chaîne 1 », mis en exergue, l'intensification du nombre d'agents présents au niveau de ces postes frontaliers, tout en leur fournissant les équipements logistiques nécessaires au contrôle, pour réduire le temps nécessaire au

traitement douanier, tels que scanners. Khentout a souligné que la Direction générale des douanes a pris un ensemble de mesures en prévision de la saison estivale pour faciliter les procédures appliquées aux voyageurs dans tous les services des douanes, et cela conformément aux directives du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'accueillir les voyageurs dans de bonnes conditions. Aussi les douanes algériennes ont pris des mesures spécifiques. A cela, a dit Khentout, les services des douanes ont élaboré un programme spécial pour programmer le passage des voyageurs à la frontière. Cela concerne également les voyageurs résidant à l'étranger, qu'ils soient algériens ou étrangers, ou ceux qui souhaitent passer leurs vacances d'été sur le territoire national, comme les Algériens qui souhaitent passer leurs vacances en dehors du territoire national. Mais c'est surtout les activités frauduleuses qui vont mériter le plus d'attention. Celui-ci n'a pas manqué d'énumérer les violations commises par certains voyageurs, notamment l'importation de marchandises à caractère commercial ou à caractère professionnel, qui sont soumises à des procédures spéciales liées à l'importation et à l'exportation de marchandises à caractère commercial, principalement les médicaments classés comme hallucinogènes ou substances interdites en Algérie

Par ailleurs, ce responsable a mis en évidence que l'entrée de devises étrangères qui est soumise à une déclaration en douane écrite si le montant dépasse mille euros. Quant au dinar algérien, l'invité a indiqué qu'il existe un montant spécifique, (soit dix mille dinars), au-dessus duquel le voyageur n'a pas le droit de quitter le territoire national, soulignant qu'il existe des procédures douanières spécifiques concernant le dépôt des sommes en monnaie nationale auprès des autorités douanières. Concernant les violations de change, Khentout a souligné la nécessité pour le voyageur de respecter les instructions de la Banque centrale concernant l'entrée et la sortie des devises étrangères, que ce soit vers ou depuis le territoire national, expliquant que « le voyageur doit déclarer tous les moyens de paiement à sa disposition, qu'il s'agisse de moyens de paiement électroniques ou d'autres moyens de paiement papier. Et de préciser surtout que les autorités douanières se coordonnent avec les banques pour le contrôle ultérieur des déclarations des voyageurs et le dépôt des violations même en cas d'absence de ceux-ci, afin de connaître le montant réel qu'ils ont retiré, indiquant qu'il est possible lever les délits d'échange et de mouvement de capitaux vers et depuis l'étranger et préparer des rapports à ce sujet et suivre les voyageurs même après leur sortie du territoire national.

AVEC LA PARTICIPATION DE PRÈS DE 700 EXPOSANTS

La 55e FIA s'ouvre aujourd'hui à Alger

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) ouvrira ses portes ce lundi au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger avec la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers, représentant une vingtaine de pays. Cette manifestation internationale qui confirme chaque année son statut de premier événement économique, se tiendra sous le slogan « passe-relles d'échange, et opportunités de partenariat et d'investissement », avec la Turquie comme invité d'honneur. S'étalant sur six (6) jours, la FIA sera marquée par un riche programme d'animation décliné en plusieurs conférences et rencontres économiques, dont des forums d'affaires bilatéraux algéro-tchèque, algéro-pakistanaï et algéro-tanzanien, selon le groupe SAFEX (Société algérienne des foires et exportations) organisatrice de la manifestation à travers sa filiale "Algeria Exhibitions". Cette édition qui sera marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, regroupera cette année pas moins de dix secteurs d'activité et devra drainer pas moins de 400.000 visiteurs, selon la Safex. La FIA constitue aussi « une plateforme efficace pour le réseautage professionnel et les partenariats à long terme, et une opportunité pour découvrir les caractéristiques culturelles et touristiques de l'Algérie et d'autres pays », souligne-t-on. Parmi les secteurs et filières représentés à cette foire, dont les pavillons d'exposition couvriront une surface de 50.000 m2, figurent l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, le BTP, la pétrochimie et les services. Elle est notamment destinée à mettre en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, relève la SAFEX qui affirme que cette foire "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement direct étranger". Parallèlement à cette 55e édition, un riche programme d'animation est prévu tout au long de cette manifestation (24-29 juin) et qui mettra en évidence les liens historiques entre l'Algérie et la Turquie ainsi que la culture et le patrimoine turcs à travers des conférences et des spectacles artistiques. La précédente édition de la FIA avait regroupé, rappelle-t-on, quelques 640 exposants, dont 473 sociétés algériennes et 164 étrangères sur une surface de 23.000 m2.

R. E.

COMMERCE

Vers la révision de la loi relative à la protection du consommateur

Synthèse Slimane T

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, samedi à Alger, que son département ministériel œuvrait à organiser l'activité des associations de protection du consommateur, à travers la révision de la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes dans le but d'améliorer la qualité des services fournis au citoyen. La déclaration du ministre intervenait en marge des travaux du forum national des associations de protection du consommateur, organisé par l'Observatoire national de la société civile

(ONSC), en partenariat avec le ministère, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, du directeur général des Douanes, le Général major Abdelhafid Bakhouch, des présidents des associations nationales et locales de protection du consommateur et de représentants des organisations professionnelles. Dans une déclaration à l'APS, le ministre a indiqué que « face à tout amalgame de concepts et de prérogatives et à un nombre important d'associations activant dans le secteur du commerce et évoluant la protection du consommateur, nous envisageons de veiller à leur orga-

nisation et encadrement, en leur traçant des objectifs clairs, afin que chaque association intervienne dans un domaine bien précis ». A cet effet, il a souligné que la protection du consommateur englobait plusieurs domaines, comme les produits alimentaires, les activités sportives et culturelles et la santé, exigeant une spécialisation dans l'organisation des associations de protection du consommateur, précisant qu'une association ne peut pas couvrir à elle seule toutes les opérations de consommation. Le ministre s'est dit favorable à l'idée de l'ONSC relative à l'organisation de sessions nationales consacrées à l'organisation de l'activité des associations de protection

du consommateur, affirmant que son département veillera à aider l'Observatoire à faire aboutir cette initiative. Après avoir mis en avant les efforts de son département ministériel afin d'encourager la création de nouvelles associations nationales et locales de défense des consommateurs, "le nombre actuel étant insuffisant", M. Zitouni a indiqué que le marché national enregistrait plusieurs réforme visant à réguler, organiser et restructurer les activités commerciales, conformément aux normes adoptées dans la création et la gestion des marchés et des espaces commerciaux, notamment liées à la sécurité du consommateur.

M'SILA/FORMATION
PROFESSIONNELLELancement des
travaux de réalisation
d'un INSFP en
mécanique à Magra

Les travaux de réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) en mécanique ont été dernièrement lancés dans la commune de Magra, wilaya de M'sila, a indiqué samedi le directeur de wilaya de la Formation et de l'Enseignement professionnels. M. Sadek Saâdna a précisé que cet établissement de 300 places pédagogiques disposera notamment d'un internat de 120 lits, d'un amphithéâtre de 300 places, d'une salle omnisports, d'une bibliothèque et de quatre logements d'astreinte. Une enveloppe financière de 560 millions DA a été octroyée à la réalisation de cette structure de formation dont le délai d'exécution des travaux a été fixé à 14 mois, selon le même responsable qui a précisé que le choix de Magra pour accueillir cet INSFP intervient vu l'évolution prévue de l'industrie mécanique dans cette collectivité locale. La formation en mécanique ouvrira des opportunités d'emploi pour les jeunes de la wilaya de M'sila à travers le recrutement direct ou la création de micro-entreprises, a souligné M. Saâdna

RÉHABILITATION DU
BARRAGE VERT À TÉBESSA
L'ouverture de 86 km
de pistes agricoles
entamée

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa a entamé l'ouverture de 86 km de pistes agricoles traversant plusieurs communes dans le cadre du programme de réhabilitation du barrage vert, apprend-on samedi du directeur du secteur. Les services de la DSA ont ainsi entamé au titre de l'exercice en cours l'ouverture de pistes agricoles dans les neuf communes de la wilaya traversées par le barrage à savoir Bir El Ater, El Houidjbet, El Ma Labiod, El Mezeraa, El OglaMelha, Oum Ali, Safsaf El Ouesra, StahGuentis et Thlidjène, a précisé M. Mokhtar Merzoug. Parallèlement à ces pistes, il sera procédé au reboisement de 40 hectares en arbres fruitiers de diverses espèces et de 34 hectares en figue de Barbarie et à l'installation de brisevents sur 37 hectares, selon le même responsable qui a souligné que l'objectif de ces actions est de lutter contre le phénomène de la désertification. M. Merzoug a indiqué qu'il a été procédé dans le cadre du projet de réhabilitation du barrage vert à la mise en valeur de 12 périmètres agricoles dans les communes de Negrine, Ferkane, Safsaf El Ouesra, Thlidjène et Bir El Ater. L'objectif de ces opérations de développement outre la lutte contre la désertification, l'érosion et l'amélioration du sol consiste à améliorer le cadre de vie des habitants de ces régions et d'en favoriser la fixation et générer des emplois, selon le même cadre. La superficie du barrage vert dans la wilaya de Tébessa est de 407.138 hectares répartis sur neuf communes, rappelle-t-on.

OUARGLA

La société civile, partenaire
efficace pour réaliser
un développement
socioéconomique durable

La mission de la société civile comme un partenaire efficace pour le développement socio-économique durable du pays à la faveur du renforcement de sa position et de la promotion de ses capacités a été largement soulignée par les participants à une rencontre régionale sur "le rôle de la société civile dans la consolidation de la démocratie participative et l'économie sociale et solidaire", tenue, samedi à Ouargla.

Intervenant lors de cette rencontre organisée à l'initiative du Réseau associatif de la démocratie participative et de l'économie sociale et solidaire, la présidente de cette instance, Fatima Zahra Bendaoud, a souligné que "le Réseau a été lancé par souci de renforcer la position de la société civile et les acquis des libertés individuelles et collectives à la faveur de la dynamisation de la démocratie participative et la mise sur pied d'un système mûre géré en fonction de méthodes socio-économiques et solidaires". "Lancé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), le Réseau constitue un mécanisme de coordination multidisciplinaire et un espace de réflexion, de concertation et d'exécution des projets de développement local, nationaux et internationaux par l'implication des instances locales et des acteurs socioécono-

miques", a soutenu l'intervenante. Et d'ajouter: "la création de cette instance s'inscrit également dans le cadre de la mise en forme d'une nouvelle approche axée sur une dynamique commune pour renforcer la démocratie participative, l'économie sociale et solidaire, et la responsabilité sociale des institutions par la mobilisation des citoyens et l'association des acteurs sociaux dans les opérations de développement économique à caractère social. Cette rencontre qui a regroupé des représentants de la société civile des wilayas de Ouargla, Tougourt, Ghardaïa et d'El-Oued, a été riche en communications et exposés axés d'emblée sur la démocratie participative: défis et opportunités, l'économie sociale et solidaire, ainsi que des expériences réussies animées par des enseignants à l'Université "Kasdi Merbah" de Ouargla. La rencontre devra être

suivie d'une série de rencontres prévues dans les des wilayas de Sétif, Oran, Annaba, Adrar et Tipasa, à l'effet d'examiner les piliers de la démocratie participative, et les contraintes rencontrées par le mouvement associatif, avant d'être sanctionnées par des recommandations et suggestions à soulever aux instances concernées. Organisée en coordination avec l'Association de l'Union algérienne de la jeunesse et de développement sous l'égide de l'ONSC, cette rencontre a donné lieu également à l'animation des ateliers avec la participation des représentants des différentes associations et de la société civile pour enrichir les expériences et suggestions sur les voies de la promotion de l'action associative, partenaire important dans l'élaboration et la concrétisation des stratégies publiques au service de l'intérêt général.

AIN TEMOUCHENT

17 plages autorisées à la baignade

Tous les moyens ont été mobilisés afin d'accueillir dans de bonnes conditions les estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Ain Temouchent, a déclaré, samedi, le wali, M'hamedMoumene. Présidant le lancement de la saison estivale 2024 au niveau de la plage de Bouzedjar, le premier responsable de l'exécutif a affirmé que "toutes les condi-

tions sont réunies pour l'accueil des estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade, grâce à la concrétisation des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des préparatifs relatifs à la saison estivale". Le wali a fait savoir, dans ce contexte, qu'une série d'opérations de développement a été concrétisée au niveau des plages de la wilaya, citant, dans ce contexte, la réalisation des

voies et accès au profit des personnes aux besoins spécifiques au niveau de 14 sites de baignade, la fourniture d'équipements de services, la mise en œuvre de plusieurs actions de nettoyage des plages, le renforcement de l'éclairage public, l'aménagement des postes de surveillance de la Protection civile, de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales et des sièges des administrateurs des

plages. De son côté, le directeur du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Mohamed Benmesaoud a révélé que la wilaya compte 42 établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil globale de 6560 lits, soulignant que cette collectivité locale du Nord-ouest du pays s'apprête à réceptionner, cette saison, deux nouveaux hôtels, totalisant 98 lits.

SKIKDA

Ouverture officielle de la saison estivale 2024

La saison estivale 2024 a été officiellement ouverte, samedi, au port de plaisance de Stora, dans la commune de Skikda, par le wali, Mme HouriaMeddahi. La responsable de l'exécutif local a déclaré, dans une allocution prononcée à cette occasion, que tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour garantir une saison estivale "sûre et confortable" aux citoyens de Skikda ainsi qu'aux estivants affluant du reste des wilayas du pays. Elle a noté, à ce propos, que la wilaya de Skikda accueille chaque année plus de 7 millions de vacanciers. Rappelant également que l'accès aux 35 plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Skikda était "gratuit", Mme Meddahi a aussi fait état des facilités accordées pour l'ouverture de parkings

"fonctionnant légalement et sécurisés". Elle a également affirmé que tous les centres de vacances prévus à l'intention d'enfants du Sud du pays ont été "préparés et aménagés", et qu'ils étaient prêts à accueillir les petits vacanciers et à leur offrir toutes les commodités nécessaires. De leur côté, les services de la Protection civile ont indiqué qu'un dispositif de surveillance des plages a été mis en place, comprenant 120 sauveteurs professionnels du corps de la Protection civile et 520 secouristes saisonniers, recrutés sur concours. Il a également été souligné la mise à disposition de tous les équipements de sauvetage nécessaires, dont 9 ambulances médicalisées stationnées sur les plages importantes pour intervenir à tout moment. De plus, a-t-on assuré, pas moins

de 15 embarcations de sauvetage ont été déployées à travers les différentes plages et se tiennent prêtes à porter secours aux baigneurs en difficulté. A l'occasion de l'ouverture officielle de la saison estivale, les associations sportives, les différents organes administratifs et de sécurité ont présenté leurs activités les plus importantes et leurs équipements, avant que les éléments de la Protection civile n'offrent, sur la plage "Bikini", adjacente au port de plaisance un spectacle de sports nautiques. A l'issue de la cérémonie, la délégation de la wilaya a inspecté la gare maritime du port de Skikda afin de s'enquérir des conditions mises en place pour l'accueil des membres de la communauté algérienne vivant à l'étranger, devant arriver à Skikda par ferry.

L'extrême droite eurosceptique a-t-elle disparu ?

Ce scrutin l'a encore montré : plus l'extrême droite progresse, plus son discours sur l'Union européenne (UE) se modère. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le slogan de campagne de la première ministre italienne Giorgia Meloni : « l'Italie change l'Europe ».

Le changement de position du leader néerlandais Geert Wilders, autrefois partisan de la sortie de l'UE, qui a rapidement abandonné cette position dès le début de sa campagne. Ou l'évolution de Marine Le Pen, autrefois favorable à un rupture avec le cadre européen, désormais attachée à un « changement de l'intérieur ». Et si le parti Droit et Justice de Pologne est en conflit avec Bruxelles depuis des années, il n'a jamais sérieusement évoqué l'idée d'un « Polexit », tandis que le Fidesz hongrois n'envisage pas de quitter le navire malgré sa rhétorique souverainiste. Les élections parlementaires européennes n'ont pas la même signification pour tout le monde. Pour le corps de presse bruxellois, elles sont l'occasion de spéculer fiévreusement sur qui obtiendra les « postes clés » – les présidences du Conseil et de la Commission, la direction du Parlement, le poste de Haut représentant pour la politique étrangère – et ce, après des jours de marchandage et de tractations en coulisses. Pour les dirigeants des États membres, c'est l'occasion de faire progresser le nombre de députés européens appartenant à leur parti et, éventuellement, l'espoir de diriger un groupe parlementaire – ce qui leur confère puissance et prestige, ainsi qu'un certain pouvoir de négociation avec les autres nations européennes. Pour les politiciens de l'opposition, le Parlement européen est un passage utile (et lucratif) pour patienter jusqu'à ce que des opportunités politiques veuillent bien se présenter dans leur pays respectif. L'actuel ministre italien des affaires étrangères, Antonio Tajani, y a passé plus de vingt ans ; Marine Le Pen et Nigel Farage y ont également siégé longtemps. Quant aux citoyens de l'Union, ils estiment que l'importance des élections réside souvent dans leur capacité à cristalliser les luttes politiques nationales. Le scrutin de 2014 a consacré la percée de Podemos et du Mouvement 5 étoiles, et a permis à Syriza d'écarter le Pasok et de devenir la première force électorale de gauche en Grèce. Au Royaume-Uni, le vote de 2019 a fonctionné comme un second référendum sur le Brexit. En 2024, nous étions censés assister à un sorpasso réactionnaire à l'échelle du continent : un moment où les populistes et les extrémistes réduiraient à néant les principales formations politiques du Parlement. Ursula von der Leyen, candidate à un second mandat en tant que présidente de la Commission, craignait de ne pas pouvoir maintenir sa « grande coalition » de centristes et de libéraux et a fini par tendre la main à l'Italienne Giorgia Meloni juste avant le vote, laissant entrevoir la possibilité d'un accord avec l'extrême droite. Pourtant, lorsque l'élection a eu lieu la semaine dernière, l'idée que le scrutin allait être un véritable raz-de-marée s'est avérée exagérée. Aux Pays-Bas, le Parti pour la liberté de Geert Wilders a gagné six sièges, mais a été battu par la coalition de centre-

gauche et des Verts. En Allemagne, l'AfD a bondi de neuf à quinze sièges, mais reste loin derrière l'alliance CDU-CSU, qui en a obtenu 29. En Espagne, Vox a gagné deux sièges, mais sa part de voix est restée inférieure à 10 %, tandis que le Partido Popular a remporté la victoire, avec quatre points de pourcentage d'avance sur le PSOE au pouvoir. Les Vrais Finlandais ont également obtenu moins de 10 % des voix et ont perdu un siège, tandis que les Démocrates suédois en ont gagné un mais ont terminé à la quatrième place, derrière les partis traditionnels du pays et les Verts. Les groupes dominants au Parlement européen ont également relativement bien résisté. Le Parti populaire européen (PPE) de centre-droit a gagné neuf sièges, portant son total à 185, tandis que les Socialistes et Démocrates (S&D) de centre-gauche n'en ont perdu que deux, les ramenant à 137. Les plus grands perdants sont les libéraux de Renew Europe et les Verts, qui perdent respectivement 23 et 19 sièges. Les deux principales formations d'extrême droite n'ont gagné que treize sièges à elles deux : les Conservateurs et Réformistes européens (ECR) en ont désormais 73, tandis qu'Identité et Démocratie (ID) en a 58. Il y a peu de chances que ces deux formations s'unissent, et la place de l'AfD – qui n'est affiliée à aucune d'entre elles – n'est pas encore claire. L'ECR a été créé en 2009 par les conservateurs britanniques qui estimaient que le PPE devenait trop pro-européen. Ce groupe qui représente l'aile la plus modérée de l'extrême droite échappe au cordon sanitaire qui exclut les députés européens de la droite radicale des postes de pouvoir au sein du Parlement. Il compte parmi ses membres les Fratelli d'Italia de Meloni ainsi que le parti polonais Droit et Justice. L'ID, en revanche, est considéré comme infréquentable, abritant le Rassemblement national de Le Pen et la Lega de Matteo Salvini, ainsi que le Parti populaire conservateur d'Estonie. On constate donc bien un virage à droite dans la composition du Parlement européen, mais à un rythme plus lent que prévu, avec des groupes populistes-nationalistes affligés par de profondes divisions. Les résultats des élections indiquent que le statu quo va se poursuivre. Mme Von der Leyen a rappelé que « le centre tient » et que sa coalition perdurera, peut-être avec l'appui des Verts. Les principaux courants politiques de l'Union semblent prêts à mettre de côté leurs divergences pour pérenniser leur hégémonie. Pourtant, comme beaucoup le savent à Bruxelles, cette stratégie de la grande coalition risque de donner au centre politique l'image d'une masse indifférenciée de politiciens assoiffés de pouvoir, ce qui alimente le soutien à leurs adversaires et présage des difficultés à plus long terme. Les scrutins nationaux les plus significatifs ont été ceux qui semblaient annonciateurs d'évolutions politiques sur le plan national. Les bons résultats de Péter Ma-

gyar – un membre du Fidesz devenu opposant et lanceur d'alerte – ont été interprétés, peut-être prématurément, comme un signe du déclin de la domination de Viktor Orbán. En Pologne, Droit et Justice a poursuivi son déclin, perdant cinq sièges et cédant du terrain à la Plateforme civique (PO) de Donald Tusk. Giorgia Meloni a mené une campagne incroyablement personnalisée, demandant à ses partisans d'écrire « Giorgia » sur leur bulletin de vote, obtenant ainsi un peu moins de 30 % des voix et 14 sièges supplémentaires. Le SPD de Scholz a, quant à lui, été dépassé à la fois par l'opposition principale et par l'AfD, ce qui a lancé les spéculations sur la durée de mandat du chancelier. C'est toutefois la France qui a remporté la palme en matière de coups de théâtre au niveau national. Le Rassemblement national a fait de ces élections un référendum sur le second mandat d'Emmanuel Macron et a obtenu le double des voix de la formation électorale du président. Raphaël Glucksmann, soutenu par le Parti socialiste, est apparu comme une nouvelle figure du centre gauche, remportant treize sièges avec sa liste commune, soit le même nombre que le parti de M. Macron. Les autres partis membres de la NUPES s'en sortent mal, à l'exception de la France insoumise, qui a réussi à obtenir 10 % des voix et neuf sièges. Face à ces résultats, Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale et programmé de nouvelles élections législatives pour le 30 juin et le 7 juillet. On peut penser qu'il s'agit là d'une tentative pour mettre le RN au pied du mur. L'extrême droite se dit prête à gouverner, mais si elle remporte le prochain scrutin, son leader Jordan Bardella pourrait bien devenir Premier ministre, et Macron sait que cette fonction ne rend pas très populaire. Pendant ce temps, on parle moins de ce que tout cela signifie vraiment pour le point de discorde principal de la politique européenne : le clivage entre partisans et détracteurs de l'Union européenne. Le politologue Peter Mair soulignait que la structure particulière de cet organe supranational faisait qu'il était difficile pour les citoyens de façonner ou de contester certaines initiatives politiques. Par conséquent, l'opposition à ces politiques prenait nécessairement la forme d'une opposition à l'UE en tant que telle. Alors que l'euroscepticisme a occupé une place prépondérante au sein de la gauche tout au long de la période d'après-guerre, il a été associé à la droite souverainiste et nationaliste à partir des années 1990 – incarnée par l'UKIP au Royaume-Uni et le Parti de la liberté en Autriche. Cette évolution reflète à la fois l'implosion des partis communistes du continent en tant que force électorale, à l'instar du déclin spectaculaire du Parti communiste français, et l'abandon par la gauche au sens large du principe de souveraineté nationale, comme en témoigne le parcours du Pasok, qui est passé du statut d'ardent critique de l'inté-

gration européenne dans les années 1970 à celui de fidèle partisan de l'union à la fin des années 1980. Cette année, alors que les partis d'extrême droite ont réalisé des avancées électorales sans précédent dans l'histoire de l'UE, les élections ont également révélé combien ils s'étaient accommodés de l'institution. L'euroscepticisme forcené a été remplacé par un réformisme tiède, bien illustré par le slogan de campagne de Meloni : « L'Italie change l'Europe ». Wilders, autrefois partisan de la sortie de l'UE, a rapidement abandonné cette position dès le début de sa campagne. De même, Mme Le Pen a plaidé pour le « Frexit » lors des élections européennes de 2014, mais a depuis adopté une politique de « changement de l'intérieur ». Les partis d'extrême droite d'Europe occidentale ont, en ce sens, commencé à reproduire les stratégies de leurs homologues d'Europe centrale et orientale. Le parti Droit et Justice est en conflit avec Bruxelles depuis des années, mais il n'a jamais sérieusement évoqué l'idée d'un « Polexit ». Le Fidesz se heurte fréquemment à l'UE au sujet de ses obligations conventionnelles, mais il n'envisage pas de quitter le navire. L'exception à cette tendance réformiste semble être l'AfD qui adopte toujours une position dure sur la sortie de la zone euro et la réintroduction du deutschemark ; cependant, ce n'est en aucun cas la raison d'être du parti, ni la cause de son succès, qui doit beaucoup plus à son rôle dans la fomentation des guerres culturelles en Allemagne. L'une des raisons de cette tendance à la modération est le Brexit : un événement qui, en provoquant une crise constitutionnelle et en ne parvenant pas à réduire l'immigration, a appris à l'extrême droite européenne à être prudente quant aux mérites d'une sortie de l'UE. Le soutien indéfectible de la population de la plupart des États membres à l'Union en est une autre. Avec des groupes comme le RN et Fratelli d'Italia cherchant à supplanter les partis traditionnels de la droite en courtisant les électeurs hésitants, les positions anti-européennes sont devenues un handicap électoral. Bien que les dirigeants de ces partis soient souvent présentés comme des idéologues intransigeants, la plupart d'entre eux sont en réalité des pragmatiques tout en souplesse. Ceux qui, comme Maxmilian Krah de l'AfD, sont trop rigides, se retrouvent généralement marginalisés. Ces dernières années, les forces populistes européennes ont été lentement assimilées à la hiérarchie bruxelloise. Cette élection ne les a peut-être pas vues se hisser à son sommet, comme certains l'avaient prédit. Mais ce scrutin a permis de constater que ces forces sont disposées à faciliter leur ascension en prenant leur distance avec l'euroscepticisme.

Par Christopher Bickerton,
traduction par Alexandra Knez depuis la
New Left Review.
Source : LVSL.fr

SÉNÉGAL – MAURITANIE

Le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim franchit un jalon décisif

Après des mois de retard, une unité flottante indispensable à la mise en route du projet de production de gaz naturel en mer entre la Mauritanie et le Sénégal est arrivée le à bon port.

Le projet de production de gaz naturel en mer entre la Mauritanie et le Sénégal a franchi une étape importante avec l'arrivée, après des mois de voyage, d'une unité flottante indispensable à la mise en exploitation, indique un communiqué reçu dimanche de l'un des partenaires du projet. Cette livraison avait été retardée de plusieurs mois.

L'Unité flottante de production et de stockage de gaz (FPSO) est arrivée samedi par la mer sur le champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA), a annoncé la compagnie pétrolière Petrosen, contrôlée par l'État sénégalais et associée dans le projet au Britannique BP, à l'Américain KosmosEnergy et à la Société mauritanienne des hydrocarbures.

Retards et augmentation des coûts

Le FPSO, stationné dans l'Atlantique à environ 40 kilomètres des côtes et raccordé aux puits d'extraction environ 80 kilomètres plus au large, réceptionnera le gaz et en effectuera un premier traitement, avant que le gaz ne soit expédié vers une autre unité flottante qui le liquéfiera, à environ 10 kilomètres du rivage, pour faciliter le transport.

GTA, un investissement de plusieurs milliards de dollars, devrait produire environ 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an, destinés à la consommation intérieure et à l'exportation. Il fera rentrer dans le club des producteurs de gaz la Mauritanie et le Sénégal, qui en attendent des revenus considérables et un impact fort sur leur économie.

Mais il a accusé retards et augmentation des coûts. Les ministres mauritanien et sénégalais du Pétrole ont dit en janvier prévoir un démarrage de production au troisième trimestre 2024. La construction du FPSO par le géant naval chinois Cosco a subi le contrecoup de la pandémie de Covid-19, a indiqué Petrosen. Il a finalement quitté la Chine en janvier 2023. KosmosEnergy prévoyait alors son arrivée au cours du second trimestre 2023. Mais il a nécessité des travaux supplémentaires dans les chantiers navals de Singapour et une dernière escale technique aux Canaries, a indiqué Petrosen.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN TUNISIE

Un pilier essentiel de l'activité économique

Les petites et moyennes entreprises ont un grand impact sur la création d'emplois dans de nombreux pays. Représentant plus de 95 % des entreprises, les PME constituent une part importante de l'économie tunisienne. En effet, elles contribuent à la création de projets innovants et de nouvelles opportunités pour les opérateurs économiques.

Dans les pays développés, les PME occupent une place importante et constituent l'un des leviers les plus dynamiques de la croissance économique et sociale dans la stratégie de développement. Dans ce cadre, Ridha Mrabet, ancien Pdg d'une Sicar régionale, nous rappelle que les PME représentent une part importante dans l'économie tunisienne et constituent plus de 95 % des entreprises. Elles permettent aux banques d'accroître leurs liquidités tout en leur permettant d'augmenter leur portefeuille. Aussi, l'avantage des PME c'est qu'elles peuvent recruter de la main-d'œuvre à faible qualification. «Le domaine de l'agriculture et de la pêche emploie près de 22 % de la main-d'œuvre qui n'est pas forcément qualifiée pour le travail», dévoile Mrabet. Selon ses propos, ces petites et moyennes entreprises permettent, également, de réduire l'exode rural en créant des entreprises dans les zones défavorisées et en améliorant les infrastructures et le cadre de vie.

Manque d'expérience et de formation et faible accès au financement

En plus, «les PME constituent une pas-

serelle très importante de passage de la sphère de la fonction publique ou privée vers la sphère des affaires, nous avons de vrais success story qui témoignent des passages réussis», précise-t-il. Mrabet affirme que la principale source de création de projets d'investissement provient des nouveaux promoteurs (diplômés, innovateurs, porteurs d'idées de projets, gestionnaires, fonctionnaires publics et privés...). Cette catégorie de promoteurs est généralement dans sa première opération d'investissement, est souvent vulnérable et non suffisamment avertie et formée dans les domaines de la gestion des affaires. D'après lui, cette catégorie est composée, dans sa plus grande majorité, de nouveaux promoteurs connus par le manque d'expérience et de formation dans la gestion de l'investissement et de l'exploitation. Elle a, également, un faible accès au financement par manque de garanties et de savoir-faire dans le monde des affaires et de relations avec les banques et les institutions de financement en général. «Ces petits entrepreneurs souffrent d'une capacité financière très limitée et d'un engagement très faible dans le financement du projet vu leur apport très limité en capital, parfois ne dépassant

pas 5 ou 6 % du coût du projet, notamment pour les projets s'érigeant en sociétés anonymes». Mrabet fait, également, savoir que cette catégorie est très souvent réputée par son actionnariat très peu diversifié. Ses actionnaires sont généralement des membres de la famille et parfois même des mineurs, juste pour combler les conditions légales d'une société anonyme. «Les écosystèmes de l'investissement sont assez compliqués et n'offrent pas toujours les bonnes conditions aux entreprises nouvellement créées», note-t-il. Et de poursuivre : «Ces types d'investissements manquent d'efficacité et de centralisation. Les intervenants financiers sont assez nombreux. Nous pouvons citer l'Apii, l'Api, les centres d'affaires... et chacun fait son suivi et son accompagnement à sa manière et en fonction de ses objectifs, sans aucune synergie et grande efficacité. Il y a, aussi, la Sicar régionale qui est souvent accompagnée par plusieurs autres Sicar et ou des sociétés de gestion de fonds et aussi la Banque pour le financement des petites et moyennes entreprises qui est aussi souvent accompagnée d'une ou plusieurs autres banques commerciales».

EGYPTE

Le Premier ministre impose des mesures pour prévenir les fraudes lors des voyages à destination du Hadj

Le Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly a fait retirer leur licence à 16 entreprises de tourisme et a déféré leurs dirigeants au parquet pour avoir illégalement facilité le voyage des pèlerins à La Mecque.

Le Premier ministre a présidé une réunion de la cellule de crise initiée par le président Abdel Fattah El-Sissi, qui s'est concentrée sur la mort des pèlerins égyptiens.

Un rapport discuté lors de la réunion a souligné que l'augmentation des décès de pèlerins égyptiens non-enregistrés provenait de certaines entreprises qui «organisaient les programmes du Hajj en utilisant un visa de visite personnelle, qui empêche ses détenteurs d'entrer à La Mecque» via les canaux officiels.

Il est apparu que les tentatives de court-circuiter le processus officiel comprenaient des randonnées à travers des chemins désertiques et l'absence d'hébergement adéquat sur d'autres sites sacrés, ce qui a conduit à l'épuisement des pèlerins non-enregistrés

trés en raison de la forte chaleur.

Dans un premier temps, 16 agences de voyage ont été identifiées comme enfreignant la réglementation et transportant des pèlerins sans leur offrir les services appropriés.

Le premier ministre a ordonné la révocation immédiate des licences de ces entreprises, a renvoyé les responsables devant les tribunaux et a imposé des amendes aux familles endeuillées des pèlerins décédés.

Au cours de la réunion, des mesures ont été discutées pour prévenir de tels incidents à l'avenir, y compris l'application d'actions immédiates contre les entreprises ou les entités qui ont facilité ces pèlerinages irréguliers.

Madbouly a déclaré que bien que la délégation officielle égyptienne pour le Hajj comprenne plus de 50 000 pèlerins, il était difficile de déterminer le nombre de voyageurs non-enregistrés en raison de l'absence de données précises.

Une source officielle, préférant garder l'anonymat, a indiqué à ArabNews que les chiffres élevés de décès rapportés

pourraient inclure de nombreuses personnes ayant voyagé avec des visas de visite – et non des visas Hajj. Il a suggéré que les responsables de «ces transgressions s'exposent à de graves répercussions, qui pourraient aller au-delà du retrait de permis et donner lieu à des poursuites pénales». L'agence de presse française AFP a rapporté que le nombre de morts parmi les pèlerins égyptiens pour le Hajj de cette année s'élevait à 600, ce qui indique que la majorité d'entre eux ne faisaient pas partie de la délégation officielle.

En ce qui concerne les responsabilités juridiques, l'avocat égyptien Ahmed Abou el Saoud a déclaré que les agences de voyage sont pénalement responsables si elles facilitent sciemment ces activités illégales. À l'inverse, si elles n'étaient pas au courant et se contentaient de délivrer des visas sur la base des demandes de leurs clients, il serait plus facile de les tenir pour responsables s'il était prouvé qu'elles avaient une connaissance explicite du pèlerinage.

CAMEROUN

282 millions \$ d’engrais importés de 2021 à 2023

Après deux hausses conséquentes des volumes d’importation d’engrais, de 73 724 tonnes et 100 000 tonnes consécutivement en 2022 et 2023, le Cameroun doit accélérer ses projets d’usines locales de productions d’intrants pour réduire ses dépenses sur ce segment.

Les importations d’engrais ont coûté 173,9 milliards FCFA au Cameroun de 2021 à 2023 selon l’Institut national de la statistique qui révèle des hausses annuelles en volume de 82% en 2022 à 129 600 tonnes pour 66,4 milliards (contre 36,5 milliards en 2021) et de 76,2% en 2023 à 228 326 tonnes pour 70,9 milliards (+6,7% en valeur). L’INS relève que les coûts ont explosé en 2022 à cause du conflit Russo-Ukrainien, la Russie étant un important fournisseur d’engrais au Cameroun. Des coûts qui affectent la balance commerciale du pays, alors que les projets d’usines de production d’intrants peinent à s’y concrétiser.

Investir au Cameroun cite l’exemple d’une unité de production annuelle de 600 000 tonnes d’ammoniac et 700 000 tonnes d’urée de l’allemand Ferrostaal à Limbé au Sud-Ouest, dont le préaccord commercial d’approvisionnement en gaz naturel a été signé en 2013 avec EurOil Ltd et la Société nationale des hydrocarbures (SNH). Les négociations piétinent depuis lors pour ce projet au coût évalué à environ 2 milliards USD. Des sources internes au ministère de l’Économie révèlent que « les négociations butent sur le prix du gaz proposé, qui rend le projet non rentable. Le dossier se trouve à la SNH ». Fin juin, le ministre par intérim de l’Industrie, FuhCalistus Gentry, ré-

vélait un projet gouvernemental d’usine d’engrais à Douala, que Gaz du Cameroun, la filiale du britannique Victoria & Gas exploitant les champs gaziers de Logbaba, a déjà accepté d’approvisionner. L’étude de faisabilité financée par l’État devrait démarrer cette année. Il y a également la société Vision Global qui souhaite construire 2 unités de production d’engrais chimiques et organiques à Yaoundé et Limbé respectivement. Ces projets dont le coût global est estimé à environ 816 millions USD et dont les études de faisabilité ont démarré, devraient produire « 230 000 tonnes d’ammoniac et 400 000 tonnes d’urée par an » selon le ministre.

COOPÉRATION

Le Togo, 2^e investisseur étranger au Bénin en 2022

D’après les statistiques de la BCEAO, la Chine, le Togo et le Liban étaient les trois principaux pourvoyeurs de flux d’investissements directs nets au Bénin en 2022. En 2022, le Togo était le deuxième pourvoyeur de flux d’investissements directs étrangers (IDE) nets vers son voisin, le Bénin, rapporte le site d’information Togo First. Le pays était derrière la Chine, premier pourvoyeur d’IDE. Selon les statistiques de la BCEAO, respectivement la Chine, le Togo et le Liban étaient les trois principaux pourvoyeurs des flux d’investisse-

ments directs nets au Bénin en 2022. Ils étaient suivis dans l’ordre par le Burkina Faso, l’Inde, le Maroc, le Brésil, le Congo et la Suisse. Le flux d’IDE net représente la différence entre les investissements directs étrangers entrants dans un pays et les investissements directs sortants allant vers ce même pays. Pour la période considérée, ce mouvement d’investissements a représenté au final un gain net de 35 milliards FCFA pour le Bénin. Dans le détail, c’est surtout dans le secteur des services assurantiels et d’intermédiation que le Togo a été gros pourvoyeur, avec un flux de 41

milliards FCFA au total, vers son voisin oriental, ce qui a fait pencher le solde en faveur du Bénin. En effet, en sens inverse, le Bénin a injecté des IDE vers le Togo pour des investissements à hauteur de 5,9 milliards FCFA cette même année. Un flux concentré dans le secteur du commerce de gros et détail, où les opérateurs béninois ont investi 4,9 milliards FCFA au Togo. Suivaient, très loin derrière, les secteurs de l’industrie manufacturière (564,3 millions FCFA), de la communication (406 millions FCFA) et des transports et entreposage (30 millions FCFA).

LIBERIA

Le président Boakai déclare environ 1 million de dollars d’actifs

Le président libérien Joseph Boakai a rendu publique la déclaration obligatoire de ses actifs, qui montre qu’il possède un peu moins d’un million de dollars. Les textes en vigueur forcent les responsables gouvernementaux et un certain nombre d’autres officiels à déclarer leurs biens avant de prendre leur poste. Mais ils ne sont pas tenus de publier cette déclaration. M. Boakai, vainqueur en novembre au second tour de la présidentielle contre le sortant George Weah, avait remis cette déclaration à la Commission anti-corruption (LACC) en février, deux semaines après son investiture. Ses services publient à présent cette déclaration, consultable sur les réseaux sociaux. Cette initiative est le signe de son "engagement indéfectible en faveur de la transparence et de son aversion pour la compromission", a dit la présidence. Cette déclaration, datée de fin janvier, indique qu’il possédait 970.419 dollars (907.318 euros) en valeur nette déduite de ses dettes, essentiellement en biens immobiliers. M. Boakai a fait vœu de gouverner par l’exemple et de combattre la corruption.

L’AFREXIMBANK ET LE CDC AFRIQUE Ils promettent 2 milliards de dollars pour soutenir la fabrication africaine de produits pharmaceutique

La Banque africaine d’import-export (Afreximbank) et le Centre de contrôle et de prévention des maladies en Afrique (CDC Afrique) ont annoncé un nouvel accord de coopération de 2 milliards de dollars pour soutenir la santé et la fabrication de produits pharmaceutiques en Afrique. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, l’Afreximbank a également engagé un mécanisme de 2 milliards de dollars pour le Plan d’investissement dans la sécurité sanitaire en Afrique, afin de soutenir l’ambition de fabrication de produits sanitaires sur le continent, a indiqué le CDC Afrique dans un communiqué publié jeudi. Bien que les entreprises pharmaceutiques africaines soient confrontées à l’impact majeur des défis sanitaires, sécuritaires et économiques mondiaux, le CDC Afrique estime qu’elles sont les moteurs d’investissement et de progrès technologiques dont le secteur a besoin. La faible confiance des investisseurs, le manque d’infrastructures adaptées, les barrières commerciales et les défis réglementaires comptent parmi les contraintes qui pèsent sur l’investissement dans le secteur de la santé en Afrique. Des fonds peuvent être disponibles, cependant un grand nombre d’investissements ne se concrétisent pas en raison d’obstacles financiers et non-financiers, selon le CDC Afrique.

MADAGASCAR

Un prêt de 321 millions USD accordé par le FMI pour l’action climatique

Madagascar sera le premier pays à bénéficier d’un cadre de travail commun renforcé entre le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pour stimuler l’action en faveur du climat, via un prêt de 321 millions de dollars débloqué, ont annoncé les deux organisations. "Le changement climatique exacerbe la pauvreté à Madagascar", ont relevé les deux institutions dans un communiqué commun. L’île de l’océan Indien pourra en bénéficier dans le cadre d’un prêt d’environ 321 millions de dollars, validé ven-

dredi par le Conseil d’administration du FMI, et accordé au titre de la "facilité pour la résilience et la durabilité". "Grâce à ce cadre, les efforts coordonnés du Groupe Banque mondiale et du FMI s’efforceront de soutenir davantage la résilience du pays face au changement climatique, en étroite collaboration avec d’autres partenaires de développement", ont-elles précisé. Cette collaboration renforcée entre les deux institutions économiques avait été annoncée en mai. Elle doit aider les pays à intensifier leurs actions face à la menace du changement climatique.

Parmi les domaines concernés par cette collaboration, le FMI et la Banque mondiale citent "la promotion d’investissements verts et résilients et les interventions d’adaptation qui apporteront des avantages immédiats en matière de développement". "Madagascar adoptera également une stratégie nationale de mobilisation des financements climatiques afin de renforcer sa position en tant que destination attrayante pour les investissements liés au climat", ont souligné les deux organisations. Elles se disent par ailleurs prêtes "à

soutenir une plateforme pilotée par le pays pour mobiliser des financements climatiques programmatiques et de projets supplémentaires qui pourraient être mis en œuvre en 2025". Le FMI a par ailleurs annoncé avoir approuvé un prêt de 337 millions de dollars sur 36 mois pour Madagascar, dans le cadre d’une "facilité pour la résilience et la durabilité". Cette somme comporte néanmoins 312,4 millions de dollars d’un prêt qui avait été accordé en mars 2021, puis annulé pour être réintégré à la nouvelle enveloppe.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Le moment de souffler ?

Après les vifs dégagements liés aux résultats des élections européennes, les grands indices ont globalement récupéré un petit peu de terrain cette semaine, profitant des records de Wall Street et de quelques achats à bon compte sur certains secteurs massacrés. Les incertitudes politiques devraient néanmoins rester source de volatilité à l'approche des élections anticipées françaises, avec des risques de nouveaux dégagements importants, d'autant que les valeurs technologiques américaines ont montré quelques signes de fébrilité.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

TOPS
Topdanmark +24.17% : L'assureur danois a reçu et accepté une offre d'achat de son homologue finlandais Sampo pour 4,73 milliards de dollars, soit une prime de 27% par rapport au cours de clôture de vendredi dernier. Ce dernier veut fusionner les deux groupes pour créer un géant nordique du secteur, et ambitionne de couvrir 20 % du marché local de l'assurance dommages.
Zealand Pharma +15.85% & Gubra +46.97% : Bonne nouvelle pour Zealand Pharma. La biotech danoise a publié cette semaine les résultats positifs de son médicament expérimental, le pétrelintide, dans la réduction du poids des patients, lors d'une étude préliminaire. Elle tire sa consœur Gubra, qui évolue aussi dans l'industrie de la recherche contre l'obésité, à la hausse. Le titre de Gubra gagne plus de 280% depuis le début de l'année, celui de Zealand plus de 110%.
SAF-Holland +18.80% : Porté par la bonne santé de son activité pièces détachées, par ses efforts de réduction des coûts et par l'intégration réussie du suédois Haldex, l'équipementier et fournisseur allemand de véhicules commerciaux devrait améliorer sa rentabilité pour l'exercice en cours. Sa marge EBIT ajustée devrait se situer autour de 10%, contre une estimation de 9 à 9,5% auparavant. Plusieurs bureaux d'analyse ont rehaussé leur recommandation et leur objectif de cours sur le titre, qui s'octroie près de 25% de hausse depuis le début de l'année.
Britvic plc +13.60%: Le fabricant britannique de boissons non alcoolisées, connu en France via les marques Teisseire et Pressade entre autres, a rejeté cette semaine une offre de rachat de 3,1 milliards de livres sterling émanant du brasseur danois Carlsberg, car il estimait qu'elle sous-évaluait la société. Britvic avait déjà refusé une première offre du danois au début du mois.
Penn Entertainment +13.97% : Le spécialiste américain des jeux de casinos et des courses hippiques a été approché par son rival Boyd Gaming au sujet d'une fusion potentielle, qui pourrait le valoriser 9 milliards de dollars. Aucun accord de transaction n'a toutefois été confirmé.
LA-Z Boy Inc +12.37% : Le célèbre fabricant américain de canapés et fauteuils inclinables a publié des résultats trimestriels et annuels en repli, mais toutefois supérieurs aux attentes des analystes. Il a également dévoilé des perspectives réjouissantes pour le premier trimestre de l'exercice 2025, supérieures aux prévisions.
Renk Group +14.19% : L'industriel allemand, spécialiste des équipements militaires et coté en bourse depuis le mois de février, profite d'un regain d'intérêt pour les valeurs de l'armement. Il tire également profit d'une importante commande de munitions d'artillerie de l'armée allemande auprès de son compatriote Rheinmetall. Ce qui permet au titre d'effacer ses récentes pertes.
Games Workshop +12.98% : En dépit de la conjoncture économique, le détaillant et fabricant britannique de jeux et figurines Warhammer est confiant. Pour l'exercice 2024, il anticipe une augmentation de son chiffre d'affaires de plus de 10% et de son bénéfice avant impôts d'environ 17%. Il a clos son exercice le 2 juin et devrait publier ses résultats fin juillet.
Draftkings +7.92% : En dépit des menaces qui pèsent sur le secteur des jeux et paris en

ligne, avec une potentielle augmentation des taxes dans plusieurs Etats américains, le spécialiste jouit de belles perspectives. Il estime qu'une hausse des impôts, et donc des contributions fiscales du secteur, pourrait inciter d'autres Etats à légaliser les paris sportifs en ligne et ainsi élargir son marché. Le titre tire par ailleurs profit d'une décision de justice favorable en Floride, qui refuse à une tribu amérindienne un monopole sur les jeux d'argent, et gagne 22% depuis le 1er janvier.

FLOPS
SMA Solar -32.53% : Le fabricant allemand de pièces pour l'industrie photovoltaïque a plongé après avoir nettement revu à la baisse ses prévisions de chiffre d'affaires et de bénéfices annuels, bien en-deçà du consensus. Il accuse un niveau élevé de stocks chez ses clients et déplore l'incertitude politique, après les élections européennes et avant les élections présidentielles américaines. Le titre cède plus de 50% depuis le début de l'année.
Carl Zeiss Meditec -23.59% : Affaibli par une faible demande pour ses appareils, le fabricant allemand de technologies optiques et ophtalmiques a revu à la baisse ses perspectives de chiffre d'affaires et de résultat d'exploitation. La réduction des objectifs n'était pas une surprise mais son ampleur a surpris les marchés. Plusieurs bureaux d'analyse ont donc vivement réduit leur objectif de cours sur le titre, qui abandonne près de 35% depuis le 1er janvier.
Quadient -15.37% : Le spécialiste français de la logistique et du courrier déçoit. Alors qu'il a présenté ses objectifs pour 2026 et son plan stratégique pour 2030, la hausse des investissements, les ambitions de croissance externe et les perspectives prudentes n'ont pas convaincu les marchés, qui anticipent un effondrement de l'activité courrier. Ces annonces ont éclipsé celle de l'extension de son réseau de consignes au Japon.
Enphase energy -14.40% : Le fabricant américain d'équipements solaires fait les frais d'avis négatifs de certains bureaux d'analyse, dont JPMorgan, qui a réduit son objectif de cours sur le titre de 128 à 124\$, et TD Cowen, qui est passé de 145 à 130\$. L'incertitude économique et politique pèse également sur le titre.
BIC -11.83% : Le fabricant français d'articles de papeterie, de briquets et de rasoirs a revu à la baisse son objectif de croissance des ventes pour 2024, en raison d'une dégradation plus importante que prévu du marché des briquets aux États-Unis. Les investisseurs n'ont pas retenu les prévisions d'amélioration de la marge d'exploitation ajustée et de génération de flux nets de trésorerie disponible prévues pour l'exercice.

Matières premières
Energie : Le pétrole poursuit son rebond cette semaine avec un gain hebdomadaire de l'ordre de 3,60%. Le ciel s'éclaircit pour les prix du brut : baisse des stocks américains, rebond de la demande en carburant et espoir d'assouplissement de la politique monétaire de la Fed, un combo qui soutient les prix pétroliers. En parallèle, la prime de risque liée aux frictions géopolitiques revient sur le devant de la scène. En cause, les tensions grandissantes entre Israël et le Hezbollah libanais. Au niveau des prix, le Brent s'échange en hausse autour de 85,5 USD tandis que le WTI se négocie autour de 81 USD.
Métaux : Ambiance, ce n'est pas encore ça.

Contrairement au pétrole, les métaux font toujours grise mine. Le compartiment ne peut compter sur son principal catalyseur, la demande chinoise, qui évolue en dent de scie. Les dernières données économiques chinoises sur le secteur manufacturier du pays n'ont pas apporté de visibilité supplémentaire puisque la production industrielle a certes progressé de 5,6% le mois dernier, mais c'est bien en deçà du consensus qui tablait sur +6,2%. La tonne de cuivre se négocie à 9858 USD à Londres (prix cash). Dans le registre des métaux précieux, l'once d'or progresse lentement mais sûrement à 2366 USD.
Produits agricoles : Coup dur pour le blé, qui plonge vers son plancher annuel en raison de l'amélioration des perspectives de récoltes dans l'hémisphère nord. Le boisseau de blé s'échange autour de 587 cents (échéance septembre 2024) contre 700 cents au début du mois.

Macroéconomie
Ambiance : Trajectoires multiples. Ne vous méprenez pas, la baisse récente des taux d'intérêts n'est pas forcément synonyme d'assouplissement monétaire à venir pour les raisons que l'on veut croire. Si la Fed a bien l'intention de retrouver une posture plus accommodante, force est de constater que certaines consœurs peinent également à trouver dans les chiffres de l'inflation, notamment des services, les éléments encourageants leur permettant de franchir le pas. Ainsi, les banques centrales australienne, norvégienne et anglaise préfèrent adopter une posture attentiste tandis que la BCE, après avoir abaissé ses taux d'un quart de point en début de mois, envisage de prendre son temps pour la suite. Seule la Banque nationale suisse a clairement pivoté en abaissant pour la deuxième fois consécutive ses taux directeurs, notamment afin de calmer les ardeurs de sa devise qui, valeur refuge oblige, bénéficie du climat politique incertain qui règne actuellement en Europe.

Même le compartiment star de la bourse, l'IA, montre des signes d'essoufflement. Tout un symbole.
Crypto : Le bitcoin (BTC) recule pour la deuxième semaine consécutive en chutant de près de 9% sur ces 14 derniers jours. Depuis lundi, le crypto-actif baisse de 4,5% et se retrouve désormais autour des 63 700 dollars. De son côté, l'ether (ETH) chute aussi de 3,8% malgré les relatives bonnes nouvelles sur le plan réglementaire de l'autre côté de l'Atlantique. Le gendarme boursier américain (SEC) a abandonné son enquête sur une entreprise phare du secteur, Consensus, qui gère l'un des portefeuilles auto-hébergés (Unhosted Wallet) les plus en vogue : Metamask. Pour certains spécialistes, cela pourrait laisser présager une qualification de l'ether en tant que marchandise, comme bitcoin, et non comme un "titre financier", ce qui change la donne sur l'aspect réglementaire et les procédures à mettre en place par les entreprises. Malgré cette "bonne nouvelle" sur le papier, l'ether recule un peu moins que le bitcoin cette semaine, mais enchaîne tout de même sa quatrième semaine de baisse consécutive.

Le moment de souffler ?
S'il fallait faire des statistiques sur les statistiques macroéconomiques, elles pointeraient vers une tendance négative : depuis quelques semaines, les anticipations des économistes sont presque toujours trop optimistes, notamment aux Etats-Unis. Les investisseurs ne s'en plaignent pas forcément, parce que cela renforce le scénario d'un cycle de baisse de taux de la part des banques centrales occidentales. Aux Etats-Unis, plusieurs indicateurs (confiance, emploi, commandes, revenus...) permettront d'affiner l'analyse jusqu'à la publication de l'inflation PCE du mois de mai, vendredi. Côté sociétés, une poignée d'entreprises en exercice décalé viendront animer la semaine : Prosus, Fedex, Micron ou Nike. Bon week-end à toutes et à tous.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 20 Juin 2024					
Valeur : 24 Juin 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4991	134.5141
1	EUR	EURO		144.2234	144.2933
1	GBP	POUND STERLING		170.9010	170.9635
100	JPY	JAPANESE YEN		84.9808	84.9956
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5253	18.5276
1	CHF	SWISS FRANC		151.1735	151.2414
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.0600	98.1067
1	DKK	DANISH KRONE		19.3396	19.3429
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8667	12.8724
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7208	12.7480
1	AED	UAE DIRHAM		36.6173	36.6224
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8511	35.8570
1	KWD	KUWAITI DINAR		438.5364	438.7283
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.6951	43.1242
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.4805	13.4820
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4768	27.6176
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5413	3.5417
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.2092	177.2092

NORVÈGE

Des réformes des dépenses publiques contribueront à préserver le niveau de vie élevé

La Norvège continue de bénéficier d'un niveau de vie élevé, son produit intérieur brut (PIB) par habitant étant nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, même si son avance à cet égard s'est réduite au cours des 15 dernières années.

D'après la dernière Étude économique de l'OCDE consacrée à la Norvège, la croissance du PIB devrait se hisser de 0.5 % en 2023 à 1.2 % en 2024, puis à 2.1 % en 2025. L'inflation évolue à la baisse en Norvège, si bien que le taux annuel d'inflation globale était passé sous la barre des 4 % au début de 2024. Le taux de chômage devrait rester stable aux alentours de 4 % en 2024 et 2025. Les risques qui entourent les perspectives économiques résident notamment dans une fragmentation géopolitique et dans l'impact des coûts d'emprunt élevés sur le marché du logement. Le resserrement de la politique monétaire a fait baisser l'inflation, même si la dépréciation de la couronne norvégienne et l'augmentation du coût des transports, du logement et des produits alimentaires l'ont maintenue à un niveau nettement supérieur à l'objectif visé. Compte tenu de l'ampleur des dépenses engagées pendant la pandémie de COVID-19, il est nécessaire de durcir l'orientation de la politique budgétaire de la Norvège. Il importera de continuer à mener une politique monétaire restrictive, tout en déployant des efforts de maîtrise des dépenses publiques,

pour ramener l'inflation au niveau de l'objectif visé. « Le niveau élevé de ses dépenses publiques permet à la Norvège de fournir des services publics importants et de grande qualité, mais dans les temps à venir, la diminution des recettes pétrolières et les coûts liés au vieillissement démographique exerceront des tensions sur les finances publiques », a déclaré Luiz de Mello, Directeur de la Branche des études nationales du Département des affaires économiques de l'OCDE, lors de la présentation du rapport à Oslo, en présence du ministre norvégien des Finances, Trygve Slagsvold Vedum. « La mise en place d'une budgétisation à plus long terme, l'instauration d'une règle de dépenses visant à limiter les dépenses en proportion du PIB, et une amélioration de l'efficacité des programmes de dépenses contribueraient à ce que la situation des finances publiques norvégiennes reste saine. » Mesurées en pourcentage du PIB, les dépenses publiques de la Norvège sont les plus élevées de la zone OCDE et s'accroissent rapidement. Pour enrayer cette tendance, il faudrait assurer une meilleure prise en compte du coût de l'action publique au niveau régio-

nal, renforcer la coordination et la coopération dans les domaines de la santé et de l'éducation, améliorer les incitations à limiter les dépenses de santé et d'invalidité, et revoir les subventions agricoles. La Norvège reste un des pays de l'OCDE les plus productifs, mais les gains de productivité y ont fléchi au cours des dernières années. Favoriser l'acquisition de compétences correspondant mieux aux besoins du marché de l'emploi permettra de relancer la croissance de la productivité. Le marché du travail est tendu, ce qui se traduit par des taux d'emploi et d'activité qui figurent parmi les plus élevés de la zone OCDE. Le niveau des compétences est élevé et leur distribution est relativement égale, mais des pénuries de main-d'œuvre qualifiée sont apparues, en particulier dans le secteur technique et dans celui des soins de santé. Veiller à ce que le système éducatif permette d'acquérir des compétences solides et utiles, en renforçant le système d'enseignement et de formation professionnels, étayera les efforts déployés pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et aux problèmes d'ina- déquation entre les compétences et les emplois.

FINLANDE

Un détricotage systématique des droits sociaux

Facilitation des licenciements, possibilité de faire grève restreinte, assurance chômage moins accessible... La coalition en place, du centre à l'extrême droite, sape les droits des travailleurs. L'extrême droite s'est glissée au pouvoir en Finlande il y a un peu plus d'un an, et depuis, au sein de

la coalition gouvernementale, elle grignote à marche forcée les acquis sociaux. Le 2 avril 2023, le Parti des Finlandais (extrême droite) gagne sept nouveaux sièges au Parlement et devient la deuxième force politique dans le pays. Il aura fallu deux mois d'après négociations pour

que se forme une coalition des quatre partis, à savoir le Parti de la coalition nationale (conservateur, 20,8 %) du Premier ministre, le Parti des Finlandais (20 %), le Parti populaire suédois de Finlande (centre droit, 4,3 %) et les Chrétiens-démocrates (4,2 %). L'objectif du nouveau Premier ministre

conservateur, Petteri Urpo, est de créer 100 000 emplois, de réduire la dette du pays et durcir la politique migratoire. Pour y parvenir, il prévoit de lourdes réformes sociales pour marquer un tournant de la rigueur dans ce pays de plus de 5,5 millions d'habitants.

ÉTATS-UNIS

Boeing devrait échapper à un procès pénal, sous conditions

Le ministère américain de la Justice avait prévenu mi-mai d'un risque de poursuites pénales contre l'avionneur pour non-respect d'un accord conclu en 2021, après le crash de deux 737 MAX 8, ayant fait 346 morts. Le ministère américain de la Justice compte proposer à Boeing un nouvel accord de poursuites différées (DPA), mais avec nomination d'un superviseur indépendant, jugeant un procès trop risqué pour la survie de l'avionneur, écrit vendredi 21 juin le New York Times (NYT). Le quotidien new-yorkais, faisant référence à des sources proches des discussions, rapporte qu'après un « intense débat interne, de hauts responsables du ministère paraissent avoir conclu que poursuivre Boeing serait trop risqué juridiquement ». Ils « considèrent que la nomination d'un superviseur indépendant est une façon plus rapide

et plus efficace de s'assurer » que Boeing améliore ses processus de production et de contrôle de qualité, poursuit le journal. Le ministère a prévenu mi-mai d'un risque de poursuites pénales contre l'avionneur pour non-respect d'un accord conclu le 7 janvier 2021 après le crash de deux 737 MAX 8, ayant fait 346 morts. Boeing a officiellement contesté ces conclusions mi-juin. Le ministère doit désormais se positionner. Il s'est engagé à faire connaître, au plus tard le 7 juillet, sa décision au juge fédéral du Texas chargé de cette affaire.

Problèmes de contrôle de qualité

Accusé de fraude dans le processus de certification du 737 MAX - son avion vedette -, Boeing avait accepté en 2021 de payer 2,5 milliards de dollars et s'était engagé, entre autres, à renforcer

son programme de conformité. Il prévoyait une mise à l'épreuve de trois ans. Mais l'avionneur multiplie, surtout depuis début 2023, les problèmes de production et de contrôle de qualité sur trois de ses quatre avions commerciaux commercialisés (737 MAX, 787 Dreamliner et 777). L'incident en vol sur un 737 MAX 9 d'Alaska Airlines le 5 janvier, dont une porte-bouchon - opercule condamnant une issue de secours redondante - s'est détachée, a été de trop. Des enquêtes ont été ouvertes par les régulateurs, la justice et des commissions parlementaires, dont certains membres plaident pour des poursuites. Des familles de victimes des crashes réclament également un procès pénal contre le groupe et ses dirigeants, ainsi qu'une amende de près de 25 milliards de dollars. Dave Calhoun, patron de Boeing depuis début 2020 et qui doit partir d'ici la fin de l'année en

retraite anticipée à cause des problèmes de l'avionneur a reconnu mardi devant une commission d'enquête sénatoriale la « gravité » de la situation. Il a affirmé que des progrès avaient déjà été effectués. Sollicités par l'AFP au sujet des informations du NYT, Boeing et les avocats des familles n'ont pas réagi. Le ministère s'est refusé à tout commentaire. Mais, souligne le NYT, un procès pénal entraîne souvent le dépôt de bilan de l'entreprise visée. Or Boeing est un groupe crucial pour l'économie américaine et pour la sécurité nationale. D'après le quotidien, une condamnation pénale pourrait l'exclure des contrats gouvernementaux et militaires américains. Sa branche Défense, Espace et Sécurité (BDS) a généré quasiment 25 milliards de dollars en 2023, soit près d'un tiers du chiffre d'affaires du groupe.

LE FORUM DE L'ÉNERGIE DE BAKOU AXÉ SUR L'IA La croissance et la transition vers l'énergie propre

Les progrès de l'IA, la croissance économique dans les pays en développement et le passage à des solutions énergétiques propres ont été au cœur de l'ordre du jour du Forum de l'énergie de Bakou, organisé dans le cadre de la Semaine de l'énergie de Bakou. Quelque 300 entreprises de 37 pays se sont réunies pour l'un des événements les plus importants du calendrier mondial du secteur de l'énergie. Angela Wilkinson, secrétaire générale et directrice générale du Conseil mondial de l'énergie, a déclaré à Euronews : « Ce que nous voulons vraiment savoir, c'est à quoi ressemble un accès moderne à l'énergie pour tout le monde. Et par conséquent, de quel type de système énergétique nous avons besoin pour y parvenir. » « De notre point de vue, les systèmes énergétiques mondiaux ne sont plus adaptés. Nous devons être progressistes et pragmatiques, mais nous n'y parviendrons pas si nous n'incitons pas un plus grand nombre de personnes et de communautés diverses à comprendre leur rôle et leurs choix », a-t-elle ajouté. Christophe McGlade, chef de l'unité « Approvisionnement en énergie » de l'Agence internationale de l'énergie, s'est fait l'écho de ce sentiment : « Aujourd'hui, nous devons reconnaître que le système énergétique ne fonctionne pas pour tout le monde. Un très grand nombre de personnes n'ont pas accès à l'électricité. 750 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à une cuisine propre. Cela est très préjudiciable à leur santé. »

AVEC SON V16 HYBRIDE RECHARGEABLE

Nouvelle Bugatti Tourbillon

La nouvelle Bugatti Tourbillon remplace le W16 suralimenté de la Veyron et de la Chiron par un groupe motopropulseur hybride rechargeable composé d'un V16 atmosphérique soutenu par trois moteurs électriques.

En horlogerie, le Tourbillon est un mécanisme ingénieux, inventé en 1795 par Abraham-Louis Breguet (1747-1823), qui permet de compenser les effets négatifs de la gravité. Très utile, donc, en particulier pour les chronomètres. Bel exemple de référence au concept d'intemporalité. Sous les projecteurs, la Veyron et la Chiron brillent de mille feux, tels des grands sages révélant le nouveau messie. Car la barre doit être placée si haut qu'aucun autre constructeur ne pourra la franchir. Ni aujourd'hui, ni demain, parce que la Tourbillon vise l'éternité. On vous rassure: ce sont pas nos mots, mais ceux du CEO Mate Rimac. Il se réfère au mantra d'Ettore Bugatti lui-même, qui répétait à l'envi qu'«une Bugatti doit être incomparable», tant par sa beauté que par son ingéniosité technique. Une référence dans l'histoire de l'automobile. La Tourbillon vise à combiner l'élégance de la Type 57SC Atlantic avec les performances dominantes de la Type 35 et le luxe enivrant de la Type 41 Royale.

Pas d'écrans

Rapporté au monde de l'automobile, pardon, de Bugatti, cela signifie que les ingénieurs ont éliminé les interférences, à commencer par les écrans numériques de l'habitacle. Or, il n'est pas exactement question de suppression: un écran implanté sur le dessus du tableau de bord apparaît lorsque le conducteur manœuvre (caméra de recul) ou lorsqu'il s'inquiète de l'itinéraire à suivre (GPS). Le combiné d'instruments monté au sommet du moyeu du volant est un chef-d'œuvre mécanique développé par un horloger suisse. L'ensemble regroupe des compteurs ouverts (effet squelette, bien connu là aussi du domaine de l'horlogerie) sur une console ne pesant que 700 gr. Les boutons rotatifs et les boutons-poussoirs de l'élégante console centrale sont des sculptures transparentes qui contrôlent les fonctions les plus essentielles. Des pièces fraisées dans un bloc d'aluminium massif et unies au cristal le plus résistant et le plus brillant actuellement disponible. Le cockpit est coupé en deux par la ligne centrale qui traverse également la carrosserie. Mais les occupants ne manquent pas d'espace. Pour réduire le poids et optimiser la position de conduite, des sièges sur mesure sont fixés au châssis. L'ergonomie se précise grâce au volant et au pédalier réglables.

V16 hybride rechargeable

L'arrivée de Mate Rimac, à l'origine de la Nevera électrique, a bien sûr alimenté les craintes quant à l'abandon du sculptural W16 à quatre turbocompresseurs de la Veyron et de la Chiron. C'est une réalité, mais toutefois pas au profit d'un moteur 100% électrique. La Tourbillon reçoit en effet un tout nouveau V16, pesant seulement 252 kg. Positionné en partie centrale arrière, ce monument atmosphérique de 8,3 litres monte à 9000 tr/min. Un bloc issu du savoir-faire de Cosworth



et supporté par trois moteurs électriques: deux sur l'essieu avant et un sur l'essieu arrière. Ils sont alimentés par un circuit de 800 V, gérant une batterie de 25 kWh. Cette dernière autoriserait une autonomie de plus de 60 km en mode électrique. L'ensemble du groupe hybride rechargeable développe 1800 ch, évidemment transmis aux quatre roues par l'intermédiaire d'une toute nouvelle boîte de vitesses robotisée à huit rapports.

445 km/h

Grâce aux différentes variantes de la Veyron et de la Chiron, nous pensions avoir tout lu à propos des performances hors du commun des Bugatti. Or, la Tourbillon place la barre encore un peu plus haut. Accrochez-vous: le sprint de 0 à 100 km/h dure 2 s, celui jusqu'à 200 km/h moins de 5 s, celui de 300 km/h moins de 10 s... et celui de 400 km/h moins de 25 s! La vitesse maximale est de 445 km/h. Contrairement à ses prédécesseurs, la Tourbillon n'a pas besoin d'un spoiler spécial qui se déploie pour maintenir les quatre roues au sol à (très) grande vitesse. L'aérodynamique active est toujours présente (y compris la fonction airbrake qui vient prêter main forte aux freins en carbone-céramique), mais la majeure partie de l'appui est générée sous la voiture, par le biais du plancher, grâce à un diffuseur qui ferait rêver la plupart des ingénieurs de course.

Plus légère que la Chiron

Comme pour le groupe hybride rechargeable et le concept aérodynamique de la carrosserie, Bugatti est parti d'une feuille blanche pour la structure de base. Car le pack de batteries devait constituer un élément structural de la monocoque en fibre de carbone T800. Pour réduire encore le poids sans compromettre la rigidité, les sous-châssis avant et arrière sont constitués d'aluminium à parois minces et de renforts imprimés en 3D. Certaines techniques sont directement issues des courses d'endurance, mais la Tourbillon hérite également des idées imaginées pour la Bolide, cette création qui expérimente des applications que même les ingénieurs de Formule 1 ne maîtrisent pas encore. La suspension à double triangle de la Chiron est abandonnée, remplacée par un schéma multibras en aluminium forgé, beaucoup plus léger.

Prix, diffusion et livraisons

Toujours en phase finale de tests, la Tourbillon existe pour l'instant sous la forme de prototypes camouflés parcourant les zones du globe les plus exigeantes, climatiquement, de notre planète. Les équipes de Molsheim sont encore occupées à terminer les derniers exemplaires de la W16 Mistral, puis le quota complet de la Bolide. Les premières Tourbillon seront livrées à leurs clients courant 2026. Il est prévu d'en construire 250 unités, chacune d'entre elles coûtant au moins 3,8 millions d'euros. Les clients potentiels se battent déjà pour passer commande.

SURFACE PRO (2024)

Une tablette IA qui manque de pep's

Pour l'instant, il n'y a rien à redire sur Qualcomm et sur son processeur Snapdragon X Elite. Par contre, pour ce qui est de Microsoft...

Notre première expérience de prise en main de la tablette Microsoft Surface Pro (2024) n'a pas été très bonne. Une fois la configuration terminée - bam ! - le PC Copilot+ a spontanément et inopinément redémarré, alors que nous avions à peine commencé à jouer avec le clavier ! En fait, la seule chose que les utilisateurs pourraient détester dans cette « Microsoft Surface Pro, 11e Édition » c'est le clavier Surface Pro Flex. Dès sa sortie de l'emballage, il n'a pas réagi et il était insuffisamment chargé... Oui, il faut le recharger, et c'est une chose à laquelle il faudra s'habituer.

Revenons un peu en arrière. Quand Microsoft a décidé de retirer la fonction Recall de la Surface Pro 2024 et du dernier Surface Laptop, il a en même temps fait capoter tous les processus d'évaluation. En effet, l'éditeur a supprimé tout embargo sur les PC Copilot+, si bien que les testeurs comme moi sont libres de publier leurs évaluations à tout moment. Le problème, c'est qu'il y a une tension inhérente entre la publication immé-



la Surface Pro 11e Édition, comme c'était prévu à l'origine. Au final, l'expérience en sortie de boîte (Out of the Box Experience, OOBE) est relativement simple : il faut s'identifier avec un compte Microsoft. La plupart des solutions de contournement pour utiliser un compte local semblent avoir été corrigées, et il n'y a pas non plus de moyen évident d'ajouter un compte local dans la version de Windows 11 Home 24H2 (26100.863) livrée avec la

que l'application Microsoft Store pour mettre à jour l'OS et toutes les applications nécessaires. Ce n'est pas inhabituel, même si les mises à jour basées sur l'intelligence artificielle, comme Cocreator de Paint, ne sont apparues qu'une fois les mises à jour appliquées. Le Store a également téléchargé plusieurs packs de langues pour les instructions vocales ainsi que des applications spécifiques pour aider à activer Super Resolution, par exemple.

noirs de notre test. Si l'on demande à un client de payer un clavier Surface Pro Flex au prix public de 350 dollars HT, peut-être qu'il faudrait recharger le clavier pour qu'il soit utile et mettre à jour le firmware ? Espérons-le. D'ailleurs, la mise à jour du firmware prend cinq minutes, pendant lesquelles le clavier ne fonctionne pas. Nous n'avons pas testé le véritable atout du clavier Pro Flex : la possibilité de l'utiliser sans fil ! Après nos premiers déboires, nous l'avons pour l'instant laissé sur sa station d'accueil. Il est également livré avec le stylet Surface Slim Pen 2, ce qui est pratique pour des applications comme Cocreator de Paint. Passons à autre chose. Quelles sont les sensations procurées par cette Surface Pro (2024) ? Encore une fois, elle est lisse et rapide. Les applications se chargent rapidement, et pendant le tour rapide de l'ensemble du système d'exploitation, nous n'avons remarqué aucune lenteur quelque part. (ce commentaire n'est pas le résultat d'un test approfondi, juste une première impression. Un peu plus tard, nous essayerons plu-

faits, mais Microsoft Edge s'est parfois comporté de manière un peu saccadée sous. Par contre, pour l'instant, RAS sur YouTube.

Une connexion Internet requise pour les apps Windows AI

Certaines des nouvelles applications d'intelligence artificielle sont aussi intéressantes que lorsque nous les avons essayées à Redmond. Mais elles ont aussi des ratés. Cocreator fonctionnait très bien, jusqu'à ce que nous le déconnexions d'Internet. Nous voulions savoir s'il utilisait le NPU, mais nous ne pouvions même pas cliquer sur les icônes de l'application. En mode avion, Cocreator n'a tout simplement pas fonctionné. L'application était réactive, mais il n'y avait pas de fenêtre contextuelle ou d'avertissement indiquant qu'elle ne fonctionnerait pas déconnectée d'Internet.

Il est intéressant de noter qu'un avertissement a été émis dans Photos, qui comporte désormais un composant d'IA appelé Restyle. Ce dernier utilise l'IA pour remplacer l'arrière-plan d'une photo de bal de fin d'année par une plage ou un château, par exemple. Nos efforts avec un portrait de Richard Nixon n'ont pas donné de très bons résultats. Un peu d'entraînement est peut-être nécessaire. Dans l'ensemble, nous n'avons pas été impressionné par cette tablette, mais ce n'est pas le matériel de Qualcomm qui est en cause : cette Surface Pro est rapide et fluide. En revanche, l'imbrication entre Windows et la partie matérielle nous semble précipitée. Microsoft proposera sûrement des mises à jour supplémentaires pour corriger les défauts, mais nos premières impressions ne sont pas particulièrement positives. Prochaine étape ? Examiner de plus près les performances de la plateforme Snapdragon X Elite de Qualcomm lors de l'exécution de diverses applications. Et, cette fois avec des tests plus approfondis.

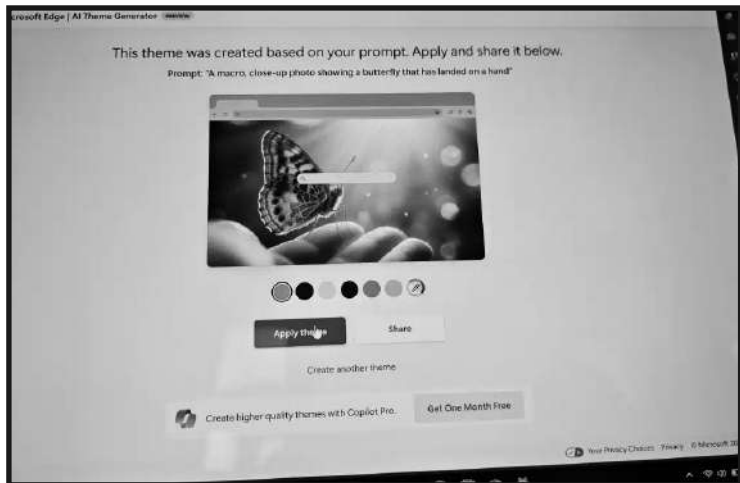


diat (publier ou périr !) et le test approfondi qui prend un certain temps. Nous avions l'intention de faire les deux : dire d'emblée ce qui va et ce qui ne va pas et prendre le temps de tester la Surface Pro (2024) pour mieux connaître l'interface. Un autre testeur s'occupera du Surface Laptop, et nous essaierons tous deux de répondre aux questions que se posent les utilisateurs à mesure de l'avancement des tests. Première question : Oui, l'interface Windows de la Surface Pro est très rapide. Qu'il s'agisse du processeur Qualcomm Snapdragon X Elite (le modèle testé est équipé d'un X1-E80-100 à 12 cœurs, de 16 Go de RAM et de 512 Go de stockage SSD) ou de Windows lui-même, il n'y a pratiquement aucun décalage à la mise en route après démarrage.

Configuration : absence de Recall

Non, Recall n'est pas inclus dans

Surface Pro (2024). La configuration de la Surface Pro a été assez simple, même s'il est plus facile d'utiliser les fonctions de sauvegarde et de restauration de Windows pour transférer une installation Windows existante. Nous avons configuré cette Surface Pro comme un nouveau PC Copilot+. (À noter, au passage, qu'elle est livrée avec un Game Pass Ultimate de Microsoft valable un mois.) La fonction Recall n'est pas nommément citée. Au cours du processus d'installation, elle est indiquée avec l'intitulé « Retrouver rapidement des choses que vous avez vues sur votre PC ». Nous avons eu le sentiment que l'installation avait pris un peu plus de temps que d'habitude, probablement une vingtaine de minutes au total. Même si la configuration du PC a forcé Windows à télécharger les mises à jour nécessaires, l'éditeur a recommandé aux évaluateurs de visiter Windows Update ainsi



Mais c'est entre la fin de la configuration initiale et le début de l'utilisation de l'interface que les choses se sont gâtées. Tout d'abord, le redémarrage a été très rude ! Ensuite, le clavier et le pavé tactile ont tout simplement cessé de fonctionner. Il est vrai que nous l'avions détaché, simplement pour voir la connexion. Mais le fait qu'il cesse de fonctionner était inexcusable, et nous avons dû redémarrer pour qu'il fonctionne à nouveau.

Maj. du firmware du clavier !

Soyons honnêtes : Microsoft nous avait également dit que nous devions aller dans l'application Surface, trouver la tuile du clavier, puis mettre à jour le firmware. Et, bien sûr, le clavier devait être chargé au préalable... ce qui n'était pas le cas. Une bizarrerie d'un cycle d'évaluation bâclé ou une mauvaise expérience ? Nous penchons pour la seconde hypothèse. C'est un des points

sieurs applications pour vérifier ce point). Microsoft ne nous a pas spécifiquement dit que nous avions la version Oled de la Surface Pro (2024) pour l'évaluation, mais les noirs d'encre du bureau trahissent la présence de cette technologie. La qualité d'affichage est fantastique. Dans le premier extrait d'Under Paris, l'affichage et le son étaient par-



3 décès par noyade ces dernières 24 heures

Trois personnes sont décédées par noyade au niveau des plages et des retenus collinaires ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Il s'agit d'un jeune âgé de 21 ans dont le corps a été repêché au niveau de la plage Essaghir dans la wilaya de Skikda, d'un autre (22 ans) décédé par noyade à la plage Djennan El Bay dans la commune de Seraïdi (Annaba) et d'un homme âgé de 50 ans mort par noyade dans une réserve d'eau au lieudit village Rouiba, dans la commune d'Ain Lahdjar, dans la wilaya de Bouira.



COUR CONSTITUTIONNELLE

Belhadj reçoit une délégation de la Cour constitutionnel le d'Indonésie

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a reçu, dimanche, une délégation de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie en visite de travail en Algérie. Cette visite de deux jours vise à examiner les moyens de coopération entre les Cours constitutionnelles algérienne et indonésienne et à discuter de leur participation à la Conférence des juridictions constitutionnelles des pays musulmans, indique un communiqué de la Cour constitutionnelle. La visite vise également à "préparer la tenue de la 2e Conférence dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Association des Cours constitutionnelles et des institutions équivalentes d'Asie et la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines" et à "intensifier la coopération au service de la suprématie de la Constitution", ajoute la même source. La rencontre, à laquelle ont pris part des membres et cadres de la Cour constitutionnelle, a été l'occasion de "passer en revue les moyens de renforcer la coopération institutionnelle, d'échanger les expertises et d'identifier les meilleures pratiques en matière de justice et de droit constitutionnels dans le cadre de la concrétisation des objectifs du mémorandum d'entente signé entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue indonésienne, à Jakarta en 2023", conclut le communiqué.

COOPÉRATION

Le président de la République reçoit le Directeur général de l'ONUDI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Gerd Muller. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun.

UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Conférence sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains

L'Université d'Alger 1 "Benyoucef Benkhedda" a organisé, dimanche, une conférence sur "la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains", dans l'objectif de mettre en lumière les principaux mécanismes de lutte contre ce crime et les voies et moyens de faire face aux défis qui s'imposent en cette matière. A cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari a indiqué que l'organisation de cette conférence s'inscrivait dans le cadre de "la mise en exergue des efforts consentis, en vue de faire face à ce phénomène de dimension mondiale et des missions des différents intervenants dans le domaine". A cet égard, l'enseignante en droit, Selma Sassi a présenté un exposé sur l'arsenal juridique national relatif à la prévention du trafic et de la traite des êtres humains, rappelant l'introduction de ce crime dans le Code pénal, ainsi que la création d'une commission nationale de prévention contre la traite des

êtres humains, chargée d'élaborer un plan d'action national en matière de prévention et de lutte contre ce fléau ainsi que la protection des victimes. Dans le cadre de l'adaptation du système juridique national aux engagements internationaux, l'intervenante a relevé qu'"une loi spéciale a été élaborée, englobant toutes les formes de ce crime" et prévoyant "des peines durcies" à l'encontre des auteurs de crimes de trafic et de traite des êtres humains", en sus d'assurer "la prise en charge sanitaire, socio-psychologique et juridique à même de faciliter la réinsertion des victimes de ces crimes dans la société, le recours à la justice et le retour des étrangers dans leurs pays d'origine, outre la prise de toutes les mesures permettant d'assurer la protection aux témoins et aux dénonciateurs".

A son tour, le commissaire de police, Fayçal Benhlima a présenté un exposé sur la stratégie tracée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), en matière

de lutte contre ce crime, en sa basant, a-t-il dit, sur "la formation continue de l'élément humain chargé de suivre ce crime et de veiller à assurer différents moyens matériels indispensables à la lutte, notamment dans le contexte de l'évolution continue des modes opératoires utilisées par les criminels notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC)".

De son côté, le chef de service de médecine légale au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha, Rachid Belhadj a passé en revue les principaux défis auxquels est confronté le staff médical dans la détermination des victimes du trafic et de la traite des êtres humains, appelant à développer la médecine légale en Algérie, dans le but de "se mettre au diapason des évolutions dans le domaine scientifique et technologique et permettre de contribuer avec efficacité à la lutte contre ce phénomène".

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à

besoins spécifiques et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale,

préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés, notamment sur le projet d'interconnexion des réseaux électriques du nord et du sud du pays, la campagne

moisson-battage de la saison 2024, le suivi de la réalisation de centres de stockage des céréales et les mesures prises pour la modernisation des systèmes de paiement électronique et mobile", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

SAISON ESTIVALE

Camps d'été sur le littoral au profit de 750 enfants de Djanet

Pas moins de 750 enfants de la wilaya de Djanet devront se rendre sur les plages de la wilaya d'Ain Témouchent dans le cadre des vacances d'été au titre de la saison 2024, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS). Scindés en six sessions d'une douzaine de jours chacune, ces estivants devraient rallier le littoral à bord de vols depuis l'aéroport Cheikh Amoud Benmokhtar, de Djanet à destination de celui d'Ahmed Ben Bella d'Oran, a affirmé le DJS, Fodil Ouamane,

en marge du départ du premier contingent. Le même responsable a fait part de la mobilisation, par souci d'assurer un séjour agréable à la satisfaction des futurs estivants, de dix (10) encadreurs-animateurs pour chacune des sessions, chargés d'animer les programmes récréatifs et culturels, en sus du corps gestionnaire du camp. Le même responsable qui a fait part de la formation, pour la première fois dans la wilaya de Djanet, et en prévision de cette opération, de vingt encadreurs supplémentaires, a relevé, par

ailleurs, le lancement des travaux d'aménagement de la piscine semi-olympique pour accueillir les enfants des zones enclavées, en attendant l'entrée en service d'une nouvelle piscine de proximité dans la commune de Bordj El-Houas. Pour leur part, les associations culturelles locales œuvrent à projeter au niveau des structures culturelles, sportives et juvéniles, des activités culturelles et récréatives au profit des enfants et familles leur permettant de meubler leurs vacances d'été.

ITALIE

Levée de l'interdiction d'entrée aux touristes à Capri

L'île italienne de Capri a levé l'interdiction d'accès aux touristes samedi, après que les problèmes d'approvisionnement en eau de ce lieu de villégiature ont été résolus. Le maire de Capri, Paolo Falco, a déclaré que l'interdiction avait été "levée" après la résolution d'un problème technique empêchant l'arrivée de l'eau en provenance du continent. Il avait décrété l'interdiction samedi à 7 heures du matin, obligeant plusieurs ferries déjà en route vers l'île, au large

de Naples dans le sud de l'Italie, à faire demi-tour. La société chargée de l'approvisionnement en eau de l'île avait précisé qu'il y avait eu un problème technique sur le continent jeudi, et que s'il avait été résolu depuis, les problèmes d'approvisionnement de Capri persistaient. En décrétant l'interdiction, M. Falco avait mis en garde contre "une véritable situation d'urgence" et déclaré que les réservoirs d'eau étaient "en train de s'épuiser" sur l'île. "L'urgence serait aggravée

par l'arrivée des milliers de touristes qui arrivent chaque jour à Capri", avait-il fait valoir. Les habitants pouvaient obtenir 25 litres d'eau potable par foyer auprès d'un camion-citerne et l'interdiction ne s'appliquait pas aux résidents. Capri, célèbre pour ses villas blanches, son littoral bordé de criques et ses hôtels haut de gamme, compte quelque 13.000 habitants à l'année et attire en été un grand nombre de touristes qui débarquent pour la journée.